Cabinet Sidonie Conseils, audits et formations Nathalie Texier Motta 305 Traverse Saint-Marguerite -13760 Saint-Cannat

Contact : 07.66.81.61.32

Courriel: cabinetsidonie@gmail.com

Site: www.sidonie.org

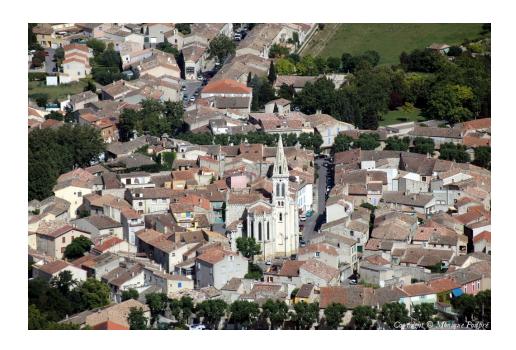


Rapport Analyses des Besoins Sociaux

Sous la direction de Monsieur le Maire Jacky Gérard

Sous la responsabilité de Mesdames Guillet et Fremy

Réalisé par Nathalie Texier Motta du Cabinet Sidonie.



Savoir ce qu'il se passe requiert du jugement ; savoir agir en conséquence requiert de la sagesse.

Proverbe chinois.

Années 2021/2022.



Sommaire

dito de Monsieur le Maire	p.03
Remerciements	p.04
Partie 1 : Préambule	p.04
Partie 2 : Les éléments de cadrage de la mission	p.06
Partie 3 : La présentation du territoire	p.09
hématique 1 : Démographie – Famille – Enfance – Jeunesse	p.11
hématique 2 : Cadre de vie - citoyenneté	p.27
hématique 3 : Activité économique - Emploi - Chômage - Formation	p.36
hématique 4 : Santé – Age – Handicap – Accessibilité	p.46
artie 4 : Présentation du premier cycle des rencontres vec la société civile	p.55
artie 5 : Présentation du second cycle des rencontres	
vec la société civile	p.60
artie 6 : Le plan d'actions et les axes de travail	p.61



Edito de Monsieur le Maire

L'analyse des besoins sociaux est une mission obligatoire qui doit être produite au moins une fois par mandat. C'est un formidable outil d'aide à la décision des politiques publiques à mener en matière d'actions sociales.

Les Centres Communaux d'Action Sociale ont été renforcés dans cette mission stratégique par le décret du 21 juin 2016. C'est la preuve de la reconnaissance de leurs niveaux d'expertise locale et de leur nécessaire rôle de coordination de l'action sociale sur la Commune.

Confiée à un bureau d'études pour le pilotage, cette étude est le fruit d'échanges constructifs avec les acteurs locaux.

Avec Monique Guillet, déléguée à l'action sociale et à la Solidarité, nous tenons à remercier le comité de pilotage, l'ensemble des élus et du personnel de la Commune pour leur participation active et leur disponibilité.

Nous remercions également les organismes partenaires pour leur collaboration, ainsi que toutes les personnes ayant participé aux ateliers qui nous ont permis de réaliser un document très complet et détaillé.

Le résultat de cette analyse conforte notre souhait de poursuivre et d'amplifier des actions de solidarité fortes au cours de ce mandat pour améliorer encore les services proposés par notre CCAS, au sein d'une Commune toujours plus solidaire et humaine.

Nous sommes certains que la dynamique engagée autour de l'analyse des réalités sociales de notre Commune doit nous permettre de réussir une adaptation continue de l'offre de service pour mener les actions en liaison étroite avec nos partenaires associatifs et institutionnels.

La partie « étude qualitative » a pu être réalisée à partir de plusieurs entretiens tenus avec des partenaires locaux qui nous ont transmis les éventuels besoins sociaux.

L'échange et la concertation demeurent les meilleurs vecteurs pour construire et adapter nos actions. En effet l'objectif poursuivi avec cette ABS n'est ni d'atteindre l'exhaustivité ni d'apporter des solutions « clé en main ». Elle est une étape dans une démarche qui vise à conduire une réflexion collective, à confirmer des actions et à s'engager dans des solutions nouvelles.

Nous souhaitons que chacun s'en serve et que nous puissions travailler collectivement aux actions portées par notre Commune

Bien à vous.

Le maire Jacky GERARD et la déléguée aux affaires sociales et à la solidarité, Monique GUILLET.



Remerciements

Cette étude est le fruit d'échanges constructifs avec les acteurs locaux. Par conséquent, je tiens à remercier tous les élus, responsables de services et agents municipaux pour leur participation active et leur disponibilité. Je salue plus particulièrement le comité de pilotage pour sa collaboration, en matière d'organisation, de disponibilité, de transmission de données quantitatives.

Enfin, je remercie l'ensemble des partenaires (institutionnels, associatifs et habitants) qui ont accepté de rejoindre la démarche pour analyser les données collectées et comprendre ainsi les besoins des Saint-Cannadens.

Partie 1 : Préambule

L'Analyse des Besoins Sociaux : une obligation annuelle faite aux CCAS

L'analyse des besoins sociaux (ABS) est une mission obligatoire des CCAS. Elle est notamment régie par les articles R123-1 et R123-2 du code de l'action sociale et des familles.

Article R123-1:

"Les centres communaux et intercommunaux d'action sociale procèdent annuellement à une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population qui relève d'eux, et notamment de ceux des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des personnes en difficultés. Cette analyse fait l'objet d'un rapport présenté au Conseil d'Administration."

Article R123-2:

"Les centres d'action sociale mettent en œuvre, sur la base du rapport mentionné à l'article R. 123-1, une action sociale générale et des actions spécifiques".

C'est un projet au service de la commune qui a pour objet l'analyse des besoins de la population afin d'adapter les réponses à apporter. Il nécessite une mobilisation importante des partenaires dans le temps : agents du CCAS et de la mairie, élu.es, partenaires associatifs et institutionnels.

Les missions du CCAS sont les suivantes :

Le CCAS est un outil essentiel pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Il permet de valoriser l'action sociale impulsée par la commune. En repérant les bénéficiaires potentiels, il permet une meilleure connaissance des besoins de la commune et entraine un cercle vertueux de solidarité.



Les CCAS exercent des missions obligatoires et facultatives. Ces dernières sont spécifiques à chaque commune et sont définies par son conseil d'administration.

Dans ses missions obligatoires sont concernés :

1/ L'accompagnement à la constitution de dossiers d'aide sociale et à la participation à leur instruction (Revenu de Solidarité Active, Allocation Personnalisée d'Autonomie, Aide Sociale à l'Hébergement, aide sociale pour l'admission en EHPAD, aide médicale d'état, ...). Par voie de convention avec les autorités compétentes (Conseil Départemental), le CCAS assure uniquement l'instruction administrative en jouant un rôle d'accueil des demandeurs, d'aide au remplissage des dossiers, de compilation et de validation des pièces justificatives, de transmission à l'autorité chargée de statuer sur la demande.

Ses objectifs sont de :

- Prévenir et lutter contre les exclusions (dossiers administratifs, aides droit commun et secours),
- Accompagner les personnes âgées (activités, prise en charge des aides d'APA, portage repas, sorties etc.)
- Soutenir les personnes en situation de handicap,
- Accompagner les enfants et leur famille (activités et solution de prise en charge de la petite enfance etc)
- Accompagner les jeunes (collaboration avec les clubs, animations, prévention, aide à la recherche emploi etc.).

2/ La domiciliation des personnes sans domicile

3/ La réalisation d'une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population à chaque renouvellement des conseils municipaux.

D'autres missions facultatives peuvent être attribuées au CCAS telles que :

- La dispense de l'aide sociale (aide alimentaire, secours financier, ...),
- La création et gestion d'équipements et services sociaux et médico-sociaux,
- La création et/ou gestion d'équipements d'accueils de la petite enfance
- Le soutien des administrés en situation de précarité par des aides diverses (secours d'urgence, colis ou bons alimentaires,
- La participation à divers dispositifs d'insertion sociale et professionnelles avec des entreprises, des associations et des acteurs locaux (mission locale, pôle emploi),
- La mise en œuvre d'actions spécifiques contre l'exclusion, en faveur du vieillissement,
- La mise en œuvre d'actions spécifiques de prévention.



Pour répondre à l'obligation légale de réaliser un ABS, la municipalité à engager une mission.

Les principaux objectifs sont :

- évaluer et comprendre les besoins sociaux de la population,
- réaliser une analyse partagée et transversale,
- favoriser la coopération entre les collectivités et générer une forme de partenariat entre les différents acteurs sociaux présents,
- valoriser l'action sociale menée par le CCAS et sur le territoire,
- inscrire le CCAS dans l'évolution des politiques sociales.

L'observation sociale locale

L'ABS est un outil d'aide à la décision pour les élus. L'observation sociale permet de rationaliser l'action et de fixer les priorités.

Mais au-delà de la mise en conformité avec la règlementation, la démarche est essentielle, à la fois pour adapter l'offre du CCAS aux besoins du territoire, pour anticiper les évolutions futures et pour positionner le CCAS au cœur de son rôle d'animation de l'action sociale locale. Leur légitimité dans ce rôle passe nécessairement par l'observation afin de mieux évaluer les besoins de la population et de mieux adapter les politiques sociales.

Partie 2 : Les éléments de cadrage de la mission

Les thématiques retenues

Dans un premier temps, des données sociodémographiques générales seront présentées pour établir un portrait global de la commune de Saint-Cannat au travers des 5 grands axes suivants:

- 1) Démographie
- 2) Logement
- 3) Hébergement
- 4) Activité économique
- 5) Emploi chômage formation

Ensuite, afin d'étudier plus en détail les différentes catégories de population, des données spécifiques seront détaillées au travers de 4 autres grands axes :

- 1) Jeunes
- 2) Familles
- 3) Personnes âgées
- 4) Personnes handicapées



La périodicité des indicateurs

Il convient de noter que la majorité des données de l'INSEE, bien que mises à jour fin 2018, confirmé au 01/01/2020 pour certaines ne permettent pas de disposer d'éléments chiffrés plus récents.

En outre, les données des autres partenaires ayant contribué à l'étude (CAF 13, CPAM 13, Pôle Emploi, Conseil Départemental 13, ...) sont pour certaines plus récentes et permettent une meilleure compréhension des indicateurs.

La méthodologie

Elle s'est organisée en 3 phases :

- 1. Phase exploratoire
- Recueil de données théoriques :
 - Statistiques et démographiques
 - Historiques
- 2. Phase expérimentale

Premier recueil de données empiriques :

- Rencontre des acteurs locaux : analyse du recueil de données par la mise en place de 5 entretiens collectifs thématiques.
- Thématique Jeunesse 10 participants
- Thématique Séniors 7 participants
- Thématique famille : 12 participants
- Thématique Vie économique, emploi, formation 10 participants
- Thématique Public fragile, santé et handicap 10 participants

Ces rencontres ont été organisées en juin et juillet 2021. Les temps de rencontres ont duré 1h30 à 2h environ chacune

Second recueil de données empiriques :

Deux rencontres avec des acteurs locaux : analyse de recueil des données par l'organisation de 2 temps d'échanges et d'analyses à partir de 3 thématiques :

- 1/ le bien vivre à Saint-Cannat
- 2/ les services à la population
- 3/ Saint-Cannat et son territoire environnant
- 3. Phase d'analyses



Le comité de pilotage

Avant d'entamer l'étude en elle-même, la démarche a été présentée et validée en comité de pilotage.

Cette instance est composée :

Mme Guillet, élue en charge de l'action sociale,

Mme Fremy, conseillère municipale,

Mme Maléon, membre du CA du CCAS,

Mme Falquero, Adjointe au Maire en charge de la Petite enfance, Jeunesse et Sports.

Ce comité est garant du bon déroulement de l'étude. Pour cela, il fait des points réguliers sur l'état d'avancement de la démarche et apporte un soutien à la consultante chargée de la réalisation. Enfin, il est force de décision dans les différentes étapes de la démarche.

Il vise trois objectifs généraux :

- → Rendre compte de l'évolution du travail de recherche.
- → Alimenter le diagnostic partagé : permettre une réflexion commune par la participation des personnes concernées.
- → Orienter l'étude et définir des axes de travail.

Cinq réunions formelles du comité de pilotage ont eu lieu entre le mois d'avril 2021 et janvier 2022.

Caractéristiques et/ou constats importants

Le pictogramme à retenir :





Partie 3 : La présentation du territoire

Cette troisième partie présente l'ensemble de l'analyse du territoire à partir des thématiques suivantes :

Thématique 1 : Démographie - Famille - Enfance – Jeunesse	p.11
1/ La population et ses principales caractéristiques	p.11
2/Une population vieillissante à Saint-Cannat à l'image de la tendance nationale	p.12
3/ La typologies des ménages de Saint-Cannat	p.15
4/ La petite enfance	p.19
5/ La population des 3-25 ans	p.21
En résumé	p.26
Thématique 2 : Cadre de vie et citoyenneté	p.27
Thematique 2. Caure de vie et citoyennete	p.27
1/ L'habitat à Saint-Cannat	p.27
2/ L'offre et la demande de logements à Saint-Cannat	p.29
3/La citoyenneté	p.32
En résumé	p.35
Thématique 3 : Activité économique - Emploi - Formation	p.36
1/ Une activité économique composée d'entreprises de petite taille	p.36
2/ Un taux d'activité dynamique à Saint-Cannat	p.37
3/ Un taux de chômage plus faible à Saint-Cannat	p.39



4/ Les familles à bas revenus en nombre constant	p.40
5/ Les aides sociales du CASS de Saint-Cannat	p.42
6/ Un niveau de formation élevé	p.43
En résumé	p.45
Thématique 4 : Santé - Séniors - Handicap – Accessibilité	p.46
1/ Une commune qui vieillit au rythme du baby-boom	p.46
2/ Le handicap	p.49
3/ La dépendance	p.50
4/ les équipements et les services seniors à Saint-Cannat	p.52
En résumé	p.54



Thématique 1 : Démographie – Famille - Enfance - Jeunesse

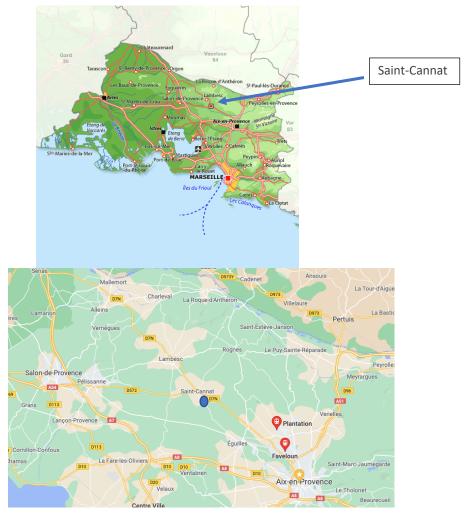
1/ La population et ses principales caractéristiques

En 2018, la France compte 66,8 millions de personnes. L'excèdent des naissances sur les décès est le principal moteur de la croissance démographique (758,6 contre 609,6).

La région Provence Alpes Côte d'Azur compte 5 millions de personnes. Entre 2008 et 2018, la population a augmenté de 1,9 %. Contrairement au niveau national, les courbes sont inversées.

Quant au département des Bouches-du-Rhône, la population en 2018 est de 2 034 357. La population départementale augmente régulièrement entre 2008 et 2018 sur le même principe que le niveau régional. La population des plus de 60 ans connaît une augmentation significative depuis 10 ans.

Enfin, la population de Saint-Cannat est de 5752 habitants au 1^{er} janvier 2022. Depuis 2008, Saint-Cannat connait le même développement : une population en augmentation chez les plus de 60 ans.



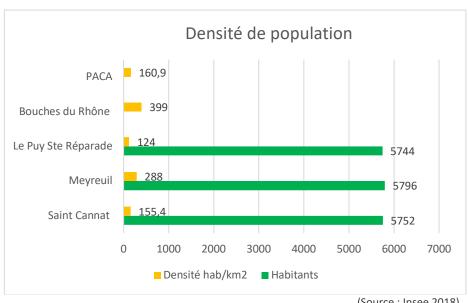


Une faible densité de population en résonnance avec celle de la région

Si nous comparons deux communes du département de taille identique et leur densité de population, nous observons que la commune de Saint-Cannat fait partie de celles qui ont le moins de densité de population soit 155 habitants par km2.

Elle est également en-dessous de la densité de population départementale qui est de 399 habitants par km2.

Cependant sa densité de 155 habitants/km2 est très proche de celle de la densité régionale de 160,9 habitants/km2. Cette faible densité est liée aux zones agricoles et forestières.



(Source: Insee 2018)

2/Une population vieillissante à Saint-Cannat à l'image de la tendance nationale

Une diminution des personnes de moins de 30 ans particulièrement présente à Saint-Cannat

Nous constatons une diminution du nombre d'enfants entre 2008 et 2018.

Si nous nous appuyons sur les données communales, pour les années 2018, 2019 et 2020, le nombre moyen de naissances est de 12 enfants par an.

Le taux de natalité est de 9,2/1000 sur la commune en 2018. Si nous comparons avec le taux de natalité régional qui est de 11,8/1000 et le taux départemental de 13/1000, nous constatons que le taux de natalité à Saint-Cannat est inférieur aux autres taux territoriaux.

Pour les 0-14 ans, la population communale diminue de 2,2% dans la période 2008-2018 alors que pour la région elle diminue seulement de 0,5%. En revanche, elle est stable sur le département.

Concernant la population de 15 à 29 ans, il y a une très légère diminution de 0,7% alors que sur le plan départemental elle diminue de 1,7% et de 1,5% sur le territoire régional.



Les personnes de 30 à 59 ans : une cohorte dans la tendance régionale

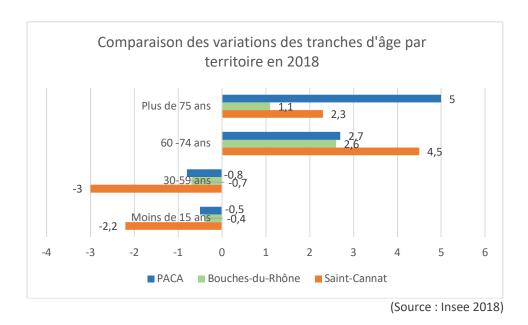
Dans cette tranche d'âge, les 30-44 ans connaissent une diminution de 3% alors que les 45-59 ans sont en nombre constant.

Sur le plan départemental, les chiffres sont stables alors que sur le plan régional il y a une légère diminution. La situation de Saint-Cannat est dans la tendance régionale.

Les personnes de plus de 60 ans : une augmentation plus significative à Saint-Cannat

La tranche d'âge des 60-74 ans connait une augmentation significative de 4,5% de 2008 à 2018. Sur le plan départemental, il y a également une augmentation mais moins marquée (2,6%). Le chiffre est pratiquement identique (2,7%) sur le territoire régional.

Quant à la tranche d'âge des 75 ans et plus, l'augmentation est de 2,3% sur la commune. Sur les territoires départemental et régional, l'augmentation est de 1,1%.

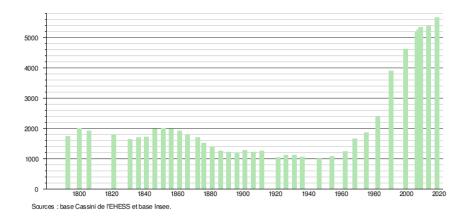


Une population qui est globalement en progression depuis les années 60.

La population a été multipliée par 4 depuis les années 60 passant de 1675 habitants en 1968 à 5678 habitants en 2018. (Source : Insee 2018)

L'augmentation des plus de 60 ans reflète la tendance nationale d'une population qui vieillit.





En général, le nombre de naissances est supérieur à celui des décès c'est ce que l'on appelle un accroissement naturel. Lorsque le nombre de décès est supérieur à celui des naissances, on parle cela un accroissement négatif.

A Saint-Cannat, nous constatons un accroissement négatif. L'écart entre les naissances et les décès est minime, même s'il est légèrement négatif.

Ce phénomène est national précise le Centre d'Observation de la Société : la génération des premiers baby-boomers des années 40 a pris de l'âge et décède. Parallèlement, il y a une baisse du nombre des naissances dans les dernières années en dépit d'une assez grande stabilité de la fécondité à long terme.

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2008	2008 à 2013	2013 à 2018
Variation annuelle moyenne de la population en %	1,5	3,6	6,4	1,9	1,6	0,2	1,1
due au solde naturel en %	-0,1	-0,2	0,2	-0,0	0,0	-0,3	-0,1
due au solde apparent des entrées sorties en %	1,6	3,7	6,2	1,9	1,6	0,5	1,2
Taux de natalité (‰)	13,1	9,5	13,8	11,7	10,5	8,8	9,2
Taux de mortalité (‰)	13,9	11,2	12,0	12,0	10,3	12,0	10,6

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2021. Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombrements, RP2008 au RP2018 exploitations principales - État civil.

> Pour l'Insee : Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances vivantes et le nombre de décès calculé le plus souvent au cours d'une année.



Caractéristiques et constats

Depuis les années 60, la population de Saint-Cannat s'est multipliée par 4.

Pour autant, en analysant les dernières années et notamment entre 2008 et 2018, nous identifions une diminution des naissances et par ricochet une diminution de la population des 0-14 ans.

Cette diminution des plus jeunes se répercute également sur les 15-29 ans et sur les 30-49 ans.

De façon structurelle, après 60 ans, la population augmente au même titre que la population nationale qui vieillit. Il s'agit de la génération des baby-boomers qui est aujourd'hui retraitée et vieillissante. L'Insee annonce qu'une personne sur trois aura plus de 60 ans en 2050.

Ces chiffres nécessiteront d'être réactualisés avec le recensement à venir, particulièrement du fait de la pandémie en 2020.

3/ La typologie des ménages de Saint-Cannat

Des ménages d'une personne en plus grand nombre

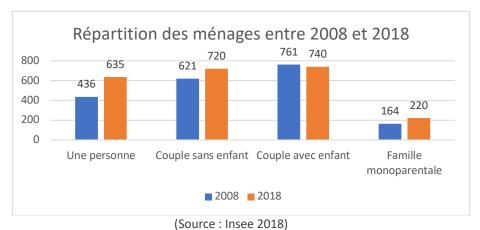
A Saint-Cannat, en 2018, l'Insee compte 2350 ménages qui représentent au total 5560 personnes.

Pour l'Insee : Un ménage, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne.

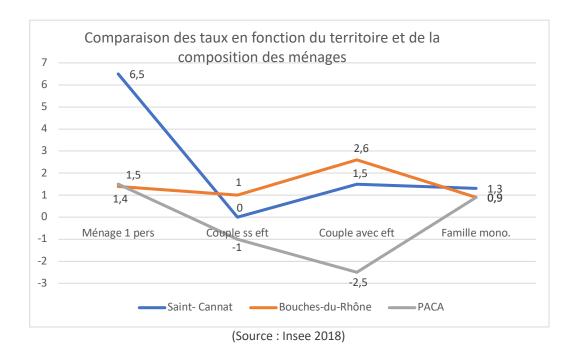
L'ensemble des ménages connait une augmentation significative en 10 ans. En observant plus en détail ces chiffres, ils montrent que :

- Les ménages d'une personne ont augmenté de 6,5% avec un écart qui s'est réduit entre les hommes et les femmes seuls,
- Le nombre de couples sans enfant reste proportionnellement identique sur la période des dix dernières années,
- Le nombre de familles monoparentales augmente de 1,5% dépassant plus de soit 9%,
- Le pourcentage de couples avec enfants est le seul chiffre qui décroit passant de 37,5% à 31,5% malgré l'évolution de la population.





Si nous comparons les chiffres de Saint-Cannat avec les échelons départemental et régional, nous constatons que les ménages d'une personne sont en très forte augmentation. Quant aux familles monoparentales, elles sont légèrement plus représentées à Saint-Cannat que sur les 2 autres territoires.



Des ménages de petite taille, mariés et de professions intermédiaires et supérieures

Il est à constater que la taille des ménages diminue depuis les années 70 passant de 2,9 occupants en moyenne par ménage à 2,3 en 2018.

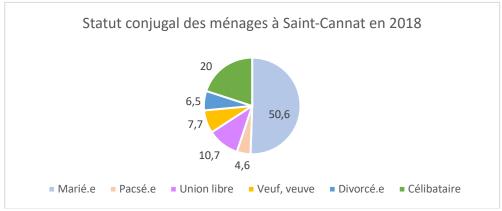
Quant au statut conjugal des ménages, nous observons que :

- 50,6% des ménages sont mariés,
- 15,2% sont en union libre et pacsé,
- 34,2% des ménages sont célibataires, veuf/veuve, divorcé.e.

Au niveau régional :

- le statut marital représente 43%,
- les ménages célibataires, veuf/veuve, divorcé/divorcée représentent 42,2%.





(Source: Insee 2018)

Enfin, si nous analysons les catégories socio-professionnelles en fonction des ménages, nous constatons qu'à saint-Cannat :

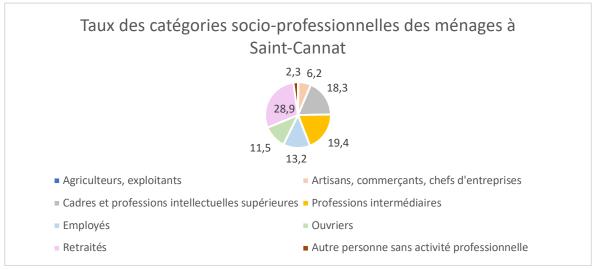
- Près d'un tiers sont des retraités,
- Les professions intermédiaires représentent presque 20% (19,4%),
- Les cadres et professions intellectuelles supérieures (18,3%)
- Et les employés pour un peu plus de 13%.

Les catégories socio-professionnelles les moins représentées dans les ménages sont :

- les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (6,2%),
- les personnes sans activité (2,3%),
- les agriculteurs (0,2%).

Si nous comparons ces chiffres avec le territoire départemental et celui de la région PACA, nous observons que les catégories socio-professionnelles des ménages sont dans l'ordre :

- les retraités,
- les employés,
- les professions intermédiaires.



(Source Insee 2018)



Des couples sans enfant aussi nombreux que les couples avec enfants

Les couples avec enfants sont autant représentés (43,7%) que les couples sans enfant (42,5%). Les familles monoparentales représentent 13,9% des familles de la commune.

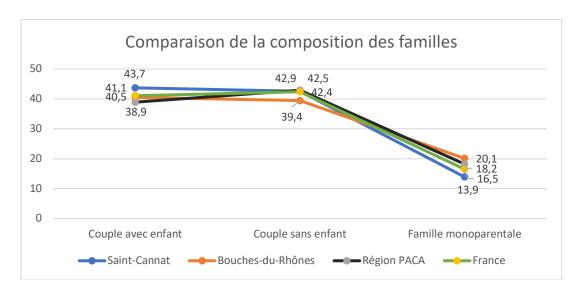
Pour l'Insee: Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins 2 personnes et constituée d'un couple vivant au sein du ménage avec le cas échéant son ou ses enfants appartement au même ménage.

Pour l'Insee : Une famille monoparentale est composée d'un adulte vivant au sein du ménage avec son ou ses enfants appartement au même ménage.

Si nous comparons Saint-Cannat avec 3 autres échelles (département, région, national), Saint-Cannat a un taux de couples avec enfants plus important : plus de 43%.

Pour autant, la commune se trouve dans la moyenne nationale et régionale des couples sans enfant (42%).

Quant aux familles monoparentales elles sont moins représentées à Saint-Cannat que sur les autres territoires même si 13,9% est un chiffre non négligeable.



Caractéristiques et constats

Les ménages de Saint-Cannat reflètent la tendance nationale. Ils sont composés en moyenne de 2 à 3 personnes et la moitié d'entre eux sont mariés/pacsés/union libre. Nous observons un certain niveau de vie via des catégories socio-professionnels intermédiaires et supérieures.

Nous constatons une forte présence des ménages de retraités (30%), comme nous l'indique aussi la tendance nationale. Les ménages en augmentation concernent ceux composés d'une seule personne dont les retraités peuvent faire partie et les familles monoparentales.



4/ La petite enfance

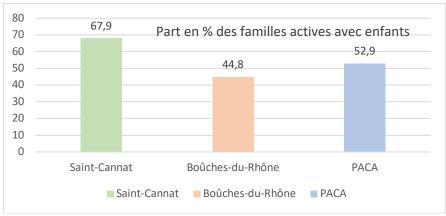
Selon les chiffres de la CAF et de l'Insee, en 2018, 236 enfants étaient âgés de 2 à 5 ans et 195 enfants étaient scolarisés.

Si nous analysons les chiffres en fonction des naissances annuelles, Saint-Cannat a une population :

- D'environ 180 enfants non scolarisés âgés de 0 à 3 ans
- D'environ 120 enfants scolarisés âgés 4-5 ans

La part des familles actives avec des enfants de 0-2 ans est plus importante à Saint-Cannat que dans les autres territoires.

67,9% des familles sont actives contre près de 45% sur le plan départemental et près de 53% sur le plan régional.



(Source: Insee 2018 – exploitations complémentaires 2021)

Deux dispositifs d'accueil petite enfance proposés

Concernant l'accueil collectif:

Il y a sur le territoire de Saint-Cannat, 2 Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) :

- Un multi accueil de 58 berceaux en gestion associative
- Une micro-crèche de 10 berceaux également en gestion associative.

Au total ce sont 68 berceaux qui sont proposés aux enfants des habitants de la commune.

A propos de l'accueil individuel :

En 2019, 22 assistants maternels étaient actifs. En 2021, ces professionnels sont au nombre de 27

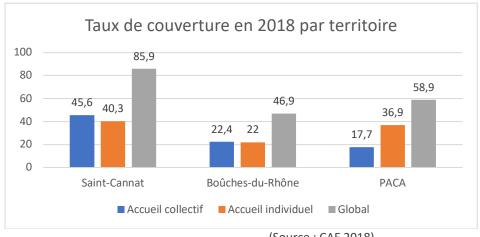
Une association regroupe les assistants maternels agréés.

En moyenne ce sont 2,7 enfants qui sont accueillis par assistant maternel ce qui sous-entend des agréments de 3 berceaux en moyenne sur le territoire.



Deux associations d'assistantes maternelles existent et se nomment « Accent bébés » et « Petits bouts de destin ».

Le graphique ci-dessous montre que le taux de couverture est conséquent (85%). Il correspond aux réponses apportées par les 2 structures d'accueil.



(Source : CAF 2018)

La commune s'est engagée dans une réflexion avec la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG)* 2020-2024. Des dispositifs comme un Relai Petite Enfance (anciennement RAM), une crèche familiale, une Maison d'Assistants Maternels (MAM), un LAEP (Lieu d'Accueil Enfant Parent) ou encore un REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents) n'existe pas sur la commune et les communes environnantes d'où cette réflexion partenariale.

Des cafés-parents ont été organisés avec des intervenants en 2018-2019 à la crèche municipale.

Une psychologue, experte de la médiation familiale, intervient sur demande au CCAS et via l'association « l'école des parents » auprès des familles. Ces entretiens individuels s'organisent sur 2 créneaux : un le jeudi après-midi et un le samedi matin.

Une association s'est créée en 2020 pour le soutien à la parentalité. Il propose un accompagnement snoezelen.

Le magasin Carrément bio propose également un « cercle de paroles ».

Caractéristiques et constats

Le taux de couverture petite enfance montre un taux conséquent ce qui signifie que la commune propose une offre d'accueil adaptée aux besoins de la population.



Les jeunes enfants fréquentent l'accueil collectif et l'accueil individuel présents sur la commune. Leurs parents sont en grande majorité (+ de 67%) des parents actifs.

Des réflexions avec les partenaires sont en cours dans le cadre de la CTG* sur des projets de services ou/et de structures en direction du soutien à la parentalité. Ces projets concernent la commune de Saint-Cannat et les communes environnantes.

Les pistes de réflexion menées sont :

- La création d'un forum jeunesse en coopération avec les communes environnantes,
- La mise en réseau des acteurs sur la thématique du handicap,
- La création d'un Réseau Petite Enfance (anciennement Relai d'Assistantes Maternelles),
- La création d'un schéma cartographique des points d'accès numérique sur l'ensemble du territoire de la CTG.

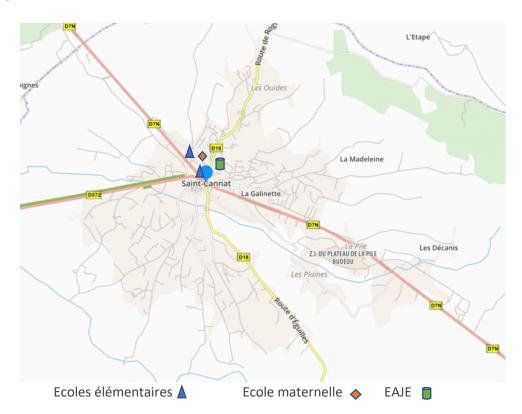
5/ La population des 3-25 ans

Un fort taux de scolarisation des 6-11 ans identique depuis 10 ans

En 2018, aucun enfant n'est pré scolarisé sur la commune (enfant âgé de 2 ans).

1 école maternelle et 2 écoles élémentaires répondent aux besoins de 453 enfants âgés de 3 ans à 11 ans à Saint-Cannat.

Le taux de scolarisation des 3-5 ans est de 70,4% en 2008, il est de 74,10% en 2018. Quant aux enfants en école élémentaire (6-11 ans), le taux est de 98,3% en 2008 et de 98,1% en 2018.





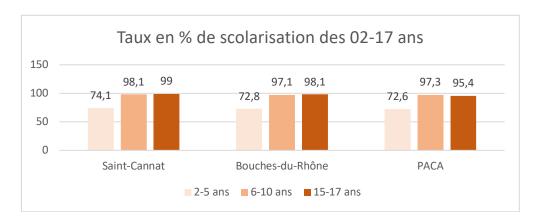
Un taux élevé de scolarisation des 11-14 ans et des 15-17 ans

L'ensemble de la population est estimé à 264 enfants en 2010. 258 enfants sont scolarisés soit près de 98%.

Les collégiens sont accueillis au collège de Rognes qui est un collège mutualisé entre 3 communes : Rognes, Saint-Cannat et Charleval.

D'autres établissements publics (Lambesc) et privés répondent également aux familles dans les communes de Salon-de-Provence et Aix-en-Provence.

La population lycéenne de Saint-Cannat est scolarisée dans les communes alentours et dans les établissements publics et privés. Le taux de scolarisation est de 99%.



Saint-Cannat détient les taux les plus élevés de scolarisation des 2-17 ans. Les taux du département et ceux de la région PACA sont légèrement en-dessous.

Le CCAS de Saint-Cannat a signé une convention de partenariat annuelle avec la Maison Des Adolescents (MAD) de Salon-de-Provence. Une adhésion annuelle est versée en fonction du nombre d'habitants. La Maison des Adolescents a pour mission d'informer, de conseiller et d'accompagner les adolescents, leurs familles et les acteurs au contact des jeunes. Les principaux objectifs de cette convention sont :

- L'accueil, l'écoute, l'information, la prévention et le soin des jeunes de 11 à 25 ans et leurs familles,
- Le soutien à la parentalité et le soutien aux professionnels autour des enjeux de l'adolescence,
- La participation de la MDA aux évènements organisés par la commune.

Elle intervient dans les classes des écoles de la ville et réalise des actions de préventions au sein du collège de Rognes notamment sur la thématique des réseaux sociaux.

Une aide aux devoirs est proposée et mise en œuvre par « Ecole et parents », association de parents d'élèves.



Un nombre constant de jeunes accompagnés par la Mission Locale

Malgré un taux de scolarisation conséquent, en 2020, 55 jeunes sont accompagnés par la Mission Locale. Le nombre est identique depuis 2019. La grande majorité d'entre eux sont âgés de 18 à 25 ans (96%)

	16/17 ans	18/21 ans	22/25 ans
Nombre de jeunes accompagnés	2	38	15
% de jeunes accompagnés	4%	69%	27%

(Source : Rapport de la Mission locale 2020).

Les besoins d'accompagnement concernent majoritairement les 18/21 ans dont le niveau scolaire correspond :

- Pour moitié à un niveau brevet, CAP ou BEP
- Pour l'autre moitié à un niveau baccalauréat et supérieur.

Les demandes s'orientent majoritairement vers l'avenir professionnel des jeunes qui sollicitent la Mission Locale pour :

- l'emploi (40%),
- la formation (26%),
- le projet professionnel (23%).

76% des jeunes sont intégrés dans un dispositif de la Mission Locale.

Une convention annuelle de partenariat est signée entre le CCAS de Saint-Cannat et la Mission Locale pour permettre un accompagnement des jeunes.

La Mairie de Saint-Cannat alloue chaque année une subvention à la Mission Locale.

Les missions de la Mission Locale sont les suivantes : elle intervient dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes dans tous les domaines : orientation, formation, emploi, logement, santé, mobilité, citoyenneté, sports, loisirs, culture et d'accompagnement pour aider les jeunes de 16 à 25 ans à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion sociale et professionnelle.

Des accueils de loisirs et les activités culturelles et sportives.

La commune de Saint-Cannat propose un nombre d'accueils de loisirs conséquents sur son territoire.

Une association « A.I.L. » propose un accueil de loisirs des 3-12 ans les mercredis, vacances scolaires avec les séjours organisés pour les 7-17 ans au sein des structures scolaires de l'école maternelle et primaire les Santolines.

Pour l'année 2019-2020 – en prenant en compte la fermeture liée à la pandémie – l'accueil de loisirs a accueilli en moyenne :

- 40 enfants de moins de 6 ans pendant les mercredis
- 40 enfants de plus de 6 ans

Au total ce sont 80 enfants accueillis chaque mercredi.



Concernant les vacances scolaires, le mois de juillet est le mois le plus fréquenté pour les 2 tranches d'âge. Ce sont près de 45 enfants accueillis en moyenne pour les moins de 6 ans et 41 enfants pour les plus de 6 ans.

Les vacances d'automne suivent le pas avec une moyenne de 50 enfants pour les plus de 6 ans et 41 enfants pour les moins de 6 ans.

Une seconde association « Planet jeunes » accueille des enfants aux jeunes adultes de 5 ans à 22 ans à travers :

- Des stages sportifs (Cap Loisirs) en direction des 5-10 ans pendant les mercredis de 08h à 18h et les vacances scolaires. Les activités proposées sont multiples : Accrobranche, Urban Jump, laser Ball, Montopoto, Baignade piscine municipale, Accueil salle du 4 septembre, Activité manuel, Sarbacane, Tournoi Ping-pong, Tournoi football, Jeux de société, Sports collectifs, Jeux d'opposition....
 En 2021, 18 enfants ont été accueillis en moyenne pour 87 jours d'ouverture sur l'année. Les fréquentations les plus important concernent sur les mercredis hors vacances scolaires et le mois de juillet.
- Un espace cap aventure en direction des 10-15 ans est ouvert les mercredis et les vacances scolaires de 08h à 17h. Il propose des activités nombreuses (stage moto, sortie plage, tournoi ping-pong, football, billard, tir à l'arc, ...) et des séjours. En 2021, 3 séjours ont été organisés qui ont accueilli 39 adolescents. La fréquentation s'élève en moyenne à 13 adolescents pour 87 jours d'ouverture sur l'année. Les pics de fréquentation sont identifiés sur la périodea des vacances d'été et plus particulièrement de juillet, les vacances d'hiver et les mercredis.
- Un espace « jeunes » pour le 16-22 ans est proposé. Il est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h30 à 19h, le mercredi de 17h à 19h et le samedi de 14h à 19h.
 Il accueille en moyenne 12 jeunes sur 246 jours d'ouverture sur l'année avec une présence plus marquée des 16-18 ans.
 L'espace « jeunes » travaille en partenariat avec le CCAS de Saint-Cannat, la Mission Locale et Pôle Emploi et propose un accompagnement les mardis et vendredis sur leurs recherches d'emplois, formations, logements, documents administratifs.
 Des activités sont également organisées telles que le Laser game, Paint ball, baignade plage et lac, Karting, parc aquatique, sortie Bateau, bouée tractée, Tournoi de football, basket-ball, volleyball et des soirées avec repas.

En 2021, un séjour à Port Aventura a été organisé avec 15 jeunes.

Les chiffres sont difficilement cumulables parce que les périodes ne sont pas identiques et les âges des enfants sont identifiés par cohortes. Nous pouvons nonobstant supposer et estimer qu'une centaine d'enfants est accueillie chaque mercredi en accueil de loisirs sur la commune pour environ 400 enfants.



La Ville de Saint-Cannat subventionne, chaque année, les associations culturelles, sportives et de loisirs.

Un bus est mis à la disposition par la Mairie pour les jeunes afin d'assurer les déplacements vers des activités culturelles et sportives.

Un parc de loisirs privé « Le village des automates » à la sortie de la commune en direction d'Aix-en-Provence accueille les familles et les enfants de 18 mois à 12 ans.

Une association d'étudiants nommée « Le Toucan » a été créée en août 2021. Elle a vocation à organiser des évènements sur le pays provençal.

Il y a également une école de musique qui propose la pratique de 9 instruments et accueille des musiciens jusqu'à 18 ans. En 2021, 58 adhérents étaient inscrits. Une école de piano jazz propose également des activités.

Caractéristiques et constats

Concernant l'école élémentaire, le taux de scolarisation est stable. Les collégiens et lycéens ont une fréquentation optimum des établissements scolaires. Des actions de prévention sont assurées auprès des jeunes et leurs familles via des conventions de partenariat avec différents acteurs notamment la Maison Départementale des Adolescents.

Une offre d'accueil d'activités de loisirs, culturelles et sportives, conséquente semble répondre à toutes les tranches d'âge.

La Mairie a pour projet d'aménager une salle de loisirs pour une association de loisirs dans une des 2 écoles.

Enfin, les plus âgés accompagnés par la Mission Locale voient leur nombre stable depuis 2019. Une convention de partenariat est également signée pour assurer ces accompagnements.

La Mairie est engagée aussi bien dans la signature de conventions de partenariat avec les acteurs que dans les financements qu'elle octroie.

Elle a la compétence des écoles maternelles et élémentaires. Des projets sont engagés comme :

- L'aménagement d'une cour d'école,
- La réfection entière d'un réfectoire,
- La réfection d'un office de préparation en liaison froide qui servira pour les 2 écoles.

Un permis de construire a été déposé pour l'école maternelle de la Gare avec la création de 5 classes supplémentaires. L'instruction est prévue en 2022.





En résumé

Une population communale qui est en constante augmentation et marquée par une population vieillissante comme la population nationale. La population des moins de 30 ans a tendance à diminuer alors que la population des plus de 60 ans augmente.

Une faible densité de population est à souligner en adéquation avec l'environnement agricole et forestier.

L'observation d'une légère diminution de la population des moins de 59 ans reste à vérifier dans les années à venir.

Le territoire trouve un écho dans une tendance régionale plutôt que départementale.

La population scolaire qui s'inscrit majoritairement dans les écoles proposées. Un taux élevé de scolarisation à partir de l'école élémentaire est à observer.

Une réflexion partenariale est en cours sur l'accompagnement et le soutien à la parentalité.

Des jeunes accompagnés par la Mission Locale en nombre constant âgés pour une majorité de 18-21 ans.

Des actions de prévention menées par la Maison Des Adolescents avec laquelle le CCAS est en partenariat.

Des accueils de loisirs qui proposent des activités centrées sur les 6-18 ans.

Des actions municipales réalisées dans un souci de qualité de services répondant à la population en particulier à la jeunesse

Des projets municipaux en cours dans un souci d'amélioration des services existants.



Thématique 2 : Cadre de vie et citoyenneté

1/ L'habitat à Saint-Cannat

En France, depuis 30 ans, le parc de logements s'accroit d'environ 1 % par an. (Source : Commissariat Général au Développement durable - 2011).

La proportion de propriétaires est plus faible dans les grandes agglomérations comparativement aux zones périphériques des agglomérations où le prix du foncier peu parfois être moins onéreux. Ceci peut également s'expliquer par un choix de vie qui consiste à s'éloigner de la grande ville qu'est Aix-en-Provence pour une meilleure qualité de vie.

A Saint-Cannat, le taux de propriétaires le confirme.

Des propriétaires beaucoup plus nombreux que les locataires

Les logements concernant 71% de propriétaires, 26% de locataires, 7% de locataires de logements sociaux loués vides et 2% de locataires logés gratuitement.

Si nous comparons avec d'autres territoires, Saint-Cannat a un taux de propriétaires bien en dessus de la moyenne nationale qui est de 58% et de celle du département qui est de 51%.

Des logements sociaux présents sur la commune

Les logements sociaux représentent 7% des logements contre 15% sur le plan départemental et 15% sur le plan national. (Source Insee 2018)

Les aides au logement comptent 807 allocataires soit 27,3% contre 54,1% sur le département. (Source : CAF 2018)

4% de logements vacants sont principalement des maisons

A Saint-Cannat, l'ensemble du parc du logement représente 2674 logements.

Les résidences principales, au nombre de 2346 en 2018 représentent 87,7% des logements. L'échelon départemental compte 88,2% de résidences principales et l'échelon national 82,3%.

Les résidences principales connaissent une diminution de 3 points depuis 5 ans au profit des résidences secondaires (+0,4% soit 23 logements) et des logements vacants (+2,2% soit 75 logements). Au total ce sont 98 logements, soit un peu plus de 4% des logements, qui sont concernés.

Concernant ces logements, près de 79% sont des maisons et 20% des appartements.



Pour l'Insee : Un logement est vacant s'il est inoccupé et : -proposé à la vente, à la location,

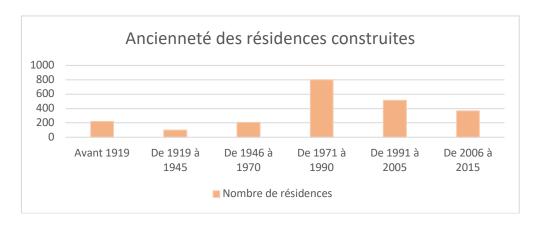
- -déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation,
- -en attente de règlement de succession,
- -conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés,
- -sans affectation précise par le propriétaire (logement vétuste, etc.).

Un nombre restreint de résidences de petite taille

44,5% des logements existants sont composés de 3 pièces à 5 pièces et plus. 46,5% ont 5 pièces et plus.

Les résidences composées de 2 pièces représentent 8%.

Plus de 55% des résidences ont été construites dans la période de 1971 à 2005.



Le nombre moyen de pièces est de 5 pièces pour les maisons et 3 pièces pour les appartements.

Une énergie électrique pour la moitié des résidences

Le confort des logements est présent pour 98% d'entre eux. 45 logements semblent ne pas être équipée de salle de bain avec baignoire ou douche.

52,6% des logements sont équipés en « tout électrique » et 29,6% utilisent un chauffage central individuel.

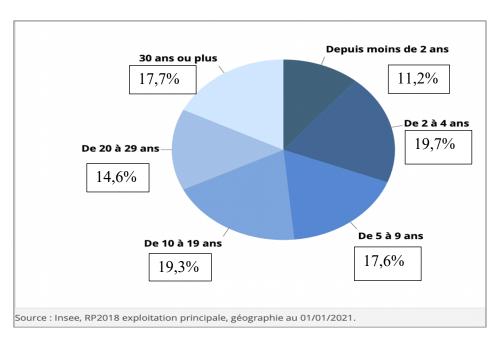
Une ancienneté qui dépend du statut du résident et de la taille de la résidence

En moyenne un propriétaire reste un peu plus de 18 ans dans son habitation contre presque 7 ans (6,9 ans exactement) pour un locataire. Ce sont les plus petits logements, 3 pièces, qui ont l'ancienneté la moins élevée dans l'habitation.

Pour les locataires qui habitent un logement social loué vide, l'ancienneté dans le logement est en moyenne de 11 ans.



Quant à l'ancienneté d'emménagement dans les résidences principales, nous constatons de seulement 11% de la population s'est installé depuis moins de 2 ans. Il est à observer que la répartition par tranche d'ancienneté d'emménagement est assez homogène (17% en moyenne). Nous pouvons émettre l'hypothèse que les nouveaux habitants s'installent progressivement en fonction de la disponibilité foncière et des programmes d'habitations et cela depuis plus de 30 ans.



Caractéristiques et constats

Saint-Cannat est composé d'habitations de grande taille dû à son histoire de construction. Moins de 10% sont composées de 2 pièces.

Nous observons une grande majorité de propriétaires qui habitent durant plusieurs années voire plusieurs décennies à Saint-Cannat.

Concernant l'ensemble du parc, les habitations répondent en grande majorité au confort actuel avec une énergie pour la moitié d'entre elles électrique.

2/ L'offre et la demande de logements à Saint-Cannat

297 logements locatifs sociaux qui sont présents sur la commune dont 49 lits de la maison de retraite publique à la fin de l'année 2021.

A la fin 2023, 76 logements locatifs sociaux viendront s'ajouter aux 297 existants soit un total de 373 logements locatifs sociaux au 1^{er} janvier 2024.

Plusieurs bailleurs sociaux se répartissent la gestion des logements locatifs sociaux :



Bailleur	Nombre de logements locatifs sociaux	Type de logements
Famille et Provence	160	Individuel et collectif
13 Habitat	18	Collectif
Néolia	6	Collectif
Phocéenne Habitat	32	Collectif
CDC Habitat	63	Individuel et collectif
3F Sud	8	Collectif
Unicil	68	Collectif
Maison de retraite publique	49 lits	Foyer
Personne physique	1	

(Source: Mairie de Saint- Cannat – Service Urbanisme – MAJ 29/03/2022)

Les permis de construire et les projets immobiliers

En 2018, 5 demandes de particuliers pour des maisons individuelles ont été formulées auprès du service urbanisme.

En 2019, 12 demandes de permis de construire ont été déposées dont 9 par des particuliers pour des maisons individuelles. Les 3 programmes restants sont les suivants :

Les Résidences Reflets Nature et Antoine de Saint-Exupéry

Ce sont 2 promoteurs : Cogedim et Hectare qui ont réalisé une opération commune. Le bailleur est CDC Habitat.

Le programme est composé de 5 bâtiments collectifs dont un bâtiment social.

Il s'organise de 139 logements soit 63 logements locatifs sociaux et 76 logements en accession à la propriété. Parmi ces logements, 31 sont des villas et 108 des logements collectifs.

Une partie du programme a été livrée fin 2021, l'autre partie sera livrée à la fin du premier trimestre 2022.

Le près des Ferrages.

Le bailleur est 3FSud. Le constructeur est Provence Concept Projets. Le programme se décompose de 20 logements :

- 8 logements locatifs sociaux en appartements,
- 12 villas en accession à la propriété

La livraison a été effectué en janvier 2022.

Cocoon village.

Ce programme est défini en 2 tranches. La première tranche a une livraison prévue en septembre 2022, la seconde en 2023/2024.

La première tranche concerne 102 logements organisé en 4 ilots de A à D. Le bailleur est Unicil. Le constructeur est MAP Immobilier.

Sur ces 102 logements, il y a :

- 50 logements collectifs locatifs sociaux
- 42 logements collectifs en accession à la propriété
- 10 villas en accession à la propriété.

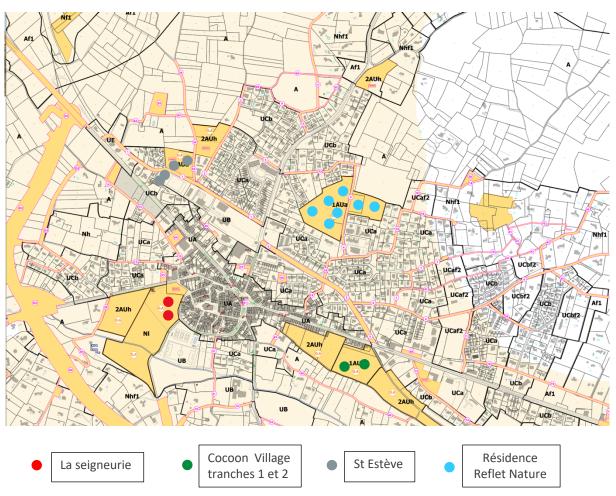


L'ilot A est un concept intergénérationnel avec des services à la personne. L'ilot B et C comporte 5 logements chacun de type 4. Enfin l'ilot D correspond aux 42 logements collectifs en accession à la propriété.

La seconde tranche concernera 22 logements en 3 bâtiments en accession à la propriété uniquement.

En 2020, 4 permis de construire de particuliers ont été déposés pour des habitations individuelles de type T3 en majorité.

Le plan ci-dessous permet de situer géographiquement les programmes et les projets futurs :



(Source : Service Urbanisme – Mairie de Saint-Cannat - 2022)

Sur l'ensemble de ces logements, ce sont majoritairement des logements de Type 3 qui sont les plus construits, suivis des Types 2 et des Types 4.

En lien avec la typologie des ménages - composée d'une seule personne et de couple sans enfant - les types de logements construits et à venir répondent aux besoins de la population.

A ces programmes, s'ajoute celui nommé *Saint-Estève*. Le permis de construire est en cours d'instruction. Le promoteur est l'entreprise Vinci. Le bailleur est Unicil. Le constructeur est Vinci.



Le programme comptera 32 logements en 2 bâtiments. Un bâtiment sera destiné aux logements locatifs sociaux de 18 logements. Un second bâtiment proposera 18 logements en accession à la propriété. La livraison est prévue pour 2024.

Autour du programme de « Cocoon village », deux zones à une urbanisation future sont prévues. Une zone identique est également envisagée à proximité de la seigneurie qui offre un complexe sportif.

Un hébergement d'urgence au cœur de la commune

La commune a mis à disposition un bungalow au cœur du village à destination des familles les plus démunies. Il offre un accueil d'urgence, meublé et équipé.

Le CCAS de Saint-Cannat a un partenariat avec l'association « L'autre » située à Lambesc. Cette association humanitaire, d'entraide et sociale, propose des logements d'urgence en dur.

Caractéristiques et constats

Des projets sont déjà engagés et d'autres sont à venir. Saint-Cannat est dans une dynamique d'urbanisation. L'offre permet de répondre aux besoins d'habitations plus petites et de proposer une offre diversifiée entre la location sociale ou non et l'accession à la propriété.

3/ La citoyenneté

Elle est représentée par un tissu associatif dense composé de 96 associations.

De nombreuses associations représentent plusieurs thématiques comme, entre autres, les actions sociales, les ateliers artistiques et informatiques, l'environnement, l'enfance et la jeunesse.... Les associations sportives sont les plus nombreuses suivies des associations artistiques et des associations proposant de l'animation. A elles trois, elles représentent plus de la moitié des associations.

Au total, 2000 adhérents sont inscrits.

De nombreuses manifestations et évènements sont organisés tout au long de l'année dont entre autres :

- Un forum des associations,
- Un festival pour le jeune public « la belle récré »,
- Le festival des vendemiales,
- Le marché de noël avec le syndicat d'initiative en partenariat avec Vitrines et Métiers
- Le marché des épouvantails
- La foire aux plantes
- Le Temps fort pendant les vacances scolaires,
- Le Geek Family Festival.

La ville de Saint-Cannat, en complémentarité de son site, a mis en place une newsletter et une page Facebook. Un journal trimestriel appelé « Le petit Saint-Cannat » est distribué en format papier dans les boites aux lettres de la ville.



La bibliothèque municipale accueille plus de 1000 habitants lecteurs de la commune avec une fréquentation pour 2020 de plus de 7700 personnes.

Le nombre de prêt est de plus de 13 000 pour les adultes et plus de 16 000 pour la jeunesse. Des ateliers BD sont organisés à la bibliothèque tous les mercredis, le festival de l'imaginaire ainsi que le Geek Family Festival.

Il y a également des actions culturelles programmées telles que la rentrée des chœurs, le concert lyrique, la fête du court métrage, les contes en balade, le concert de jazz, les stages et les ateliers amateurs de théâtre, les spectacles, les lotos.

Des écoles de danse, de musique et de jazz sont ouvertes aux enfants et adultes.

Le Musée Suffren propose des expositions consacrées aux traditions populaires, à l'histoire et au patrimoine de la commune et plus largement à la culture provençale. Des ateliers et des animations culturelles sont également organisées dans ce sens. Un projet de déménagement est en réflexion.

Coté environnement, la commune s'inscrit chaque année, depuis 2019, dans e-le mouvement international du World Clean Up Day.

Saint-Cannat a été primée en 2021 du Label Territoire Durable dans le cadre de son engagement en faveur du développement durable. Sa démarche a été primée sur :

- Plan de remplacement de 100 % du parc de lampadaire en LED sur la période 2017-2022,
- Dynamique de soutien à l'emploi local,
- Dispositif de réduction des impôts fonciers sur les terrains cultivés en bio,
- Actions intergénérationnelles pérennes (portes ouvertes des EPHAD à la population, partenariat entre l'école maternelle et l'EPHAD),
- Épicerie solidaire qui bénéficie de nombreux partenariats locaux,
- Diminution de la consommation énergétique des bâtiments communaux de 25 % en 10 ans grâce à un suivi des flux en partenariat avec la Métropole Aix-Marseille-Provence et le CPIE du Pays d'Aix.

Des conteneurs sont installés dans toute la commune afin de favoriser le tri sélectif. Cette thématique est relayée dans les écoles. Un calendrier de collecte est accessible au public sur le site de la commune.

Une station d'épuration a été mise en œuvre au sein de la commune pour répondre aux normes environnementales de traitement des eaux usées.

Depuis 2013, la commune de Saint-Cannat a fait le choix d'équiper l'ensemble des lampadaires publics en LED. Ainsi, elle a pu réduire sa consommation énergétique et sa facture annuelle de 20% entre 2013 et 2021.

Enfin, dans le cadre de son Plan Communal de Sauvegarde, la commune s'est dotée d'un système d'alerte des risques majeurs afin de pouvoir avertir rapidement la population.

Coté sport.

Les activités sportives sont nombreuses : de la gymnastique volontaire, de la boxe au yoga, des courses organisées telles que les course du Bailli et de la Trevaresse, du handball au cross training, de la natation au yoga.



Des évènements sportifs sont également organisés tels que : l'Open de Tennis, les tournois de football, le concours de pétanque de « doublettes choisies », la marche populaire internationale des épouvantails.

Le gymnase de la seigneurie, nouvellement construit, offre un nouvel espace pour les associations sportives qui vient s'associer à l'offre de services déjà existants :

- La piscine d'été en gestion municipale,
- Le stade municipal Albert Barre,
- Les courts de tennis dont 2 couverts construits en 2021,
- Le gymnase du 4 septembre,
- Le boulodrome avec des concours,
- Le skate-park,
- Le parcours sportif,
- L'aire de jeux du jardin public Joseph Richaud,
- Des terrains viabilisés rue Robespierre pour jouer au basket, hand ball et football gratuitement.

Des salles municipales sont utilisées pour des activités sportives : le dojo, la salle du 4 septembre, la salle des associations. Les associations les utilisent dans des plages horaires bien déterminées. Le syndicat d'initiative offre un accueil touristique et organise des évènements tout au long de l'année. Il est également un espace d'expositions et se regroupe avec le foyer rural, le comité des fêtes et l'association « Vitrines et Métiers » pour créer des évènements. Parmi ces évènements, il y a :

- L'Organisation des Concours "Villages fleuris",
- Le Marché de Noël,
- La Foire aux plantes et Marche des épouvantails,
- Les Artisans à Ciel Ouvert,
- Les Vide-greniers lors de la Fête Notre Dame en partenariat avec le Comité des Fêtes

Saint-Cannat est également un terroir de tradition viticole qui s'accompagne de châteaux et de domaines viticoles. L'appellation d'origine contrôlée des coteaux d'Aix-en-Provence assoit leurs réputations.

Des attractions environnantes telles que le Villages des automates, le parc animalier de la Barben et les Rocher Mistral offrent une attraction touristique supplémentaire.

Le conseil municipal compte 29 membres. Aux dernières élections municipales en mars 2020, 4927 personnes étaient inscrites sur les listes électorales.

Enfin, la sécurité de la commune. La Police municipale a été renforcée avec 5 agents en fonction. Un programme avec l'installation de caméras à des points stratégiques offre une sécurité dans le village.





En résumé

Le parc existant est composé de 70% de propriétaires et 30% de locataires

Des maisons de 3 à 5 pièces construites pour une majorité d'entre elles des années 1970 à 2000.

Moins de 10% de logements sont de type 2

Une légère augmentation de résidences secondaires et des logements vacants

Des programmes collectifs qui permettent de proposer une offre diversifiée de logements en location et en accession à la propriété

La part des logements sociaux est en augmentation via les nouveaux programmes collectifs

Une dynamique associative très présente et foisonnante sur la commune tout au long de l'année offre activités, festivals et évènements pour tous les publics.

Un engagement de la commune depuis de nombreuses années en direction de l'environnement est à souligner.



Thématique 3 : Activité économique - Emploi - Formation

1/ Une activité économique composée d'entreprises de petite taille

Au total 733 établissements hors agriculture, au 01/01/2020, tous secteurs confondus, sont implantés dans la commune de Saint-Cannat.

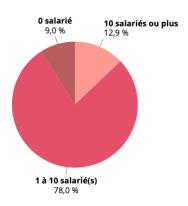
3 secteurs d'activités sont le plus représentés :

- Commerce de détail et de gros (commerce interentreprises), transport, hébergement et restauration : ils représentent un peu moins de 25%,
- Les activités spécialisées, scientifiques et techniques, activités de services administratifs et de soutien : ils représentent un peu plus de 20%,
- Construction, isolation, machines, équipements : 15%

Ils assurent à eux trois plus de la moitié de l'activité économique de la commune.

Sur la zone de la Pile, 140 entreprises sont installées. Plus de la moitié d'entre elles sont nonemployeurs ou composée de 1 à 2 salariés. Elles concentrent 530 emplois.

Ce profil se confirme sur l'ensemble des établissements où 87% d'entre eux sont composés de 0 à 10 salariés.



Cette activité économique principalement tournée vers les activités de services, se caractérise par un nombre élevé d'emplois salariés.

Le salariat représente près de 70% de l'ensemble des emplois. Il est également lié également au secteur du tourisme.



Enfin, plus de 50% de ces emplois (57,4%) concerne des salariés vivant sur la commune.

Une mobilité individuelle incontournable

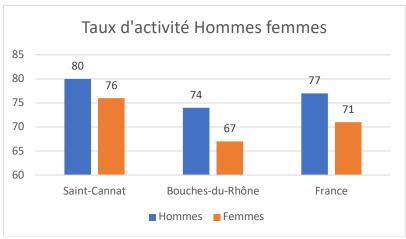
Pour autant, les actifs travaillent à 78,5% dans une autre commune que Saint-Cannat.

Pour 85% d'entre eux, la voiture est le moyen de transport principal. Seuls 4,9% utilisent les transports en commun.

2/ Un taux d'activité dynamique à Saint-Cannat

Sur l'ensemble des actifs de la commune, Saint-Cannat montre depuis plusieurs années, un taux d'activités de 15-64 ans plus élevé que sur les autres territoires.

L'écart hommes/femmes trouve également la même tendance.



(Source: Insee 2018 – exploitations complémentaires 2021)

Plus de 84% des actifs sont âgés de 25 à 54 ans et 55,8% sont dans la tranche d'âge des 55-64 ans.

Cette répartition du nombre d'actifs selon les tranches d'âges se répercute chez les hommes et les femmes.

Une part prépondérante des professions intermédiaires et supérieures

La part la plus importante d'actifs est celle :

- des professions intermédiaires et employés qui représente plus de la moitié des actifs (52,8%),
- suivi des professions intellectuelles supérieures et cadres (24,3%),
- des ouvriers (15,2%),
- et des artisans, commerçants et chefs d'entreprise (7%).

Quant aux salariés, ils sont majoritaires à plus de 75% répartis en fonction des catégories socio-professionnelles que nous avons vus précédemment (professions intermédiaires, employés et professions intellectuelles supérieures).

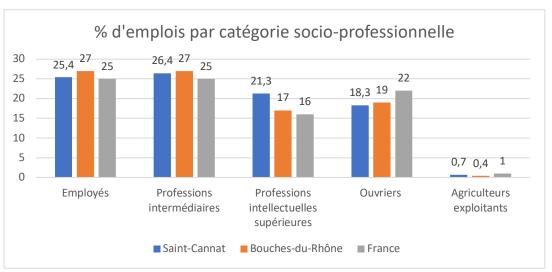


Les non-salariés représentent un peu moins de 25% (24,4%) dont 9,5% sont des femmes.

Saint-Cannat accueille plus de professions intellectuelles supérieures que sur les autres territoires.

Quant aux professions intermédiaires, elles sont identiques tant à l'échelle communale que départementale.

Les ouvriers sont moins représentés et les agriculteurs exploitants sont légèrement plus représentés que sur le territoire départemental.

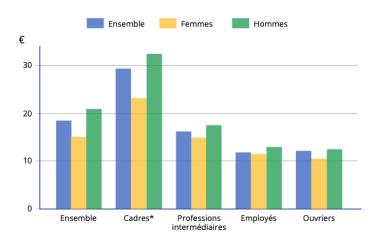


(Source: Insee 2018)

Un niveau moyen de salaire élevé

Une majorité de salariés en contrat à durée déterminée ou titulaire de la fonction publique (77,8%) présente un salaire net moyen de plus de 18,40€ de l'heure. Pour les cadres, il est de 29,30€ en moyenne.

Toutefois, il est à souligner l'écart significatif de salaire entre les hommes et les femmes au sein des mêmes catégories socio-professionnelles et plus particulièrement celle des cadres.





En comparaison avec les statistiques départementales, le salaire net horaire moyen départemental est de 15,70€. Pour les cadres il est de 26,10€.

3/ Un taux de chômage plus faible à Saint-Cannat

En France, après des années de hausse continue, il semble que la tendance soit à la stabilisation du nombre de demandeurs d'emplois.

Entre 2013 et 2018, Saint-Cannat a vu son taux de chômage diminuer de 0,5%.

Si la France, en 2018 a un taux de chômage de 13,7%, Saint-Cannat est à 10,9%. En comparaison avec la moyenne départementale qui est à 15,6%, la commune montre un faible taux bien en-dessous des autres découpages territoriaux.

Malgré cela, en 2018 et confirmé en 2021, les femmes restent plus touchées par le chômage que les hommes :

- 9,5% pour les hommes
- 12,2% pour les femmes

Un Bureau Municipal de l'Emploi*, situé dans les bureaux du CCAS, accueille tous les jours les personnes en recherche d'un emploi. Il organise également des sessions de recrutement pour les demandeurs d'emplois avec les entreprises locales.

En 2018 et 2019, des sessions ont été organisées pour l'ouverture du Mac Donalds et de l'U Express.

En septembre 2021, selon les statistiques Pôle Emploi, il y aurait 270 personnes inscrites comme demandeurs d'emplois sur la commune. (Source : Pôle Emploi 2021).

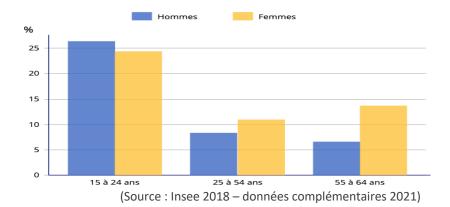
Pour l'Insee: un demandeur d'emploi est une personne inscrite à Pôle Emploi et enregistrée dans différentes catégories de demandes d'emploi en fonction de sa disponibilité, du type de contrat recherché et de la quantité de temps de travail souhaité.

Concernant les demandeurs d'emplois de longue durée, ils peuvent bénéficier d'une prescription par l'intermédiaire du PLIE* (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi).

Une convention est signée entre la commune et la Métropole Aix-Marseille par l'intermédiaire du PLIE*. Elle permet au public éloigné de l'emploi ayant le RSA (Revenu de Solidarité Active) d'être accompagné. Une permanence est proposée deux fois par mois dans les bureaux du CCAS et assurée par une assistante sociale du Conseil Départemental.

Les plus jeunes chômeurs, et plus particulièrement les jeunes hommes, sont également touchés par le chômage. Le tableau ci-dessous du taux de chômage à Saint-Cannat, par tranches d'âge, montre l'impact du chômage sur cette catégorie âgée de 15 à 24 ans.





Concernant la population des 16-25 ans, le BME* oriente les demandes vers la Mission Locale.

Une convention annuelle de partenariat est signée entre le CCAS de Saint-Cannat et la Mission Locale pour permettre un accompagnement des jeunes.

La Mairie de Saint-Cannat alloue chaque année une subvention à la Mission Locale.

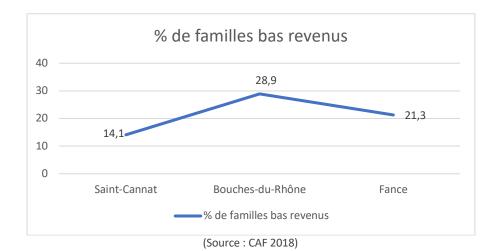
Les missions de la Mission Locale sont les suivantes : elle intervient dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes dans tous les domaines : orientation, formation, emploi, logement, santé, mobilité, citoyenneté, sports, loisirs, culture et d'accompagnement pour aider les jeunes de 16 à 25 ans à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion sociale et professionnelle.

4/ Les familles à bas revenus en nombre constant.

En 2018, la CAF identifie plus de 14% de familles à bas revenus.

Un bas revenu se calcule en fonction du salaire médian. En 2019, le salaire médian est estimé à 1940€. Le bas revenu s'élève à moins de 1290€ par mois

Ce pourcentage est inférieur à la moyenne départementale et nationale comme nous le montre le graphisme ci-dessous.



Pour l'Insee et la CAF: Le bas salaire est un salaire inférieur aux deux tiers du salaire médian de l'ensemble de la population.



En 2020, l'épicerie sociale et solidaire de Saint-Cannat accueillait 79 personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire. Près de la moitié étaient des enfants âgés de 0 à 18 ans.

Les moins de 3 ans étaient les moins nombreux, la part des 4-18 ans était la plus importante (31 sur 35). (Chiffres communiqués par l'épicerie sociale et solidaire de Saint-Cannat).

Les familles monoparentales.

En 2018, sur le nombre de familles ayant un bas revenu, la CAF identifiait 33 familles monoparentales en situation de fragilité c'est-à-dire vivant en dessous du seuil de bas revenus.

En 2020, selon les chiffres de l'épicerie sociale et solidaire de Saint-Cannat, parmi les 44 personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire, 36 personnes sont âgées de 19 à 65 ans. Sur ces 36 personnes accueillies, 18 vivent en situation de monoparentalité (personnes seules avec enfants) et sont bénéficiaires de l'aide alimentaire.

La part des familles monoparentales fréquentant l'épicerie sociale et solidaire s'élèverait en 2020 à 40%.

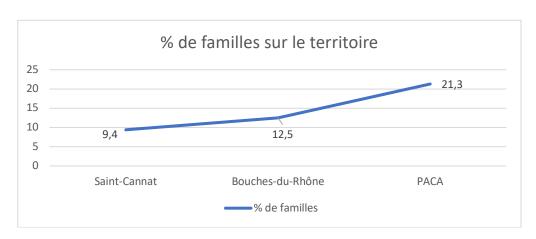
A cela, il reste probablement une part non identifiable de familles monoparentales à bas revenus ne fréquentant pas l'épicerie sociale et solidaire.

Les familles fragiles.

Ce terme de « familles fragiles » recouvre aussi le terme de « familles vulnérables » et « familles pauvres ».

Pour l'Insee et CAF : un allocataire fragile vit en-dessous du seuil de bas revenus grâce aux prestations soit 621,38€ par RUC (Revenu par unité de consommation).

En 2018, l'Insee compare les familles fragiles en fonction de territoires. Le tableau ci-dessous nous montre que le pourcentage des familles fragiles à Saint-Cannat est en-dessous de celui du département et de la région PACA.





5/ Les aides sociales du CCAS de Saint-Cannat

Auprès du CCAS, les ménages de la commune peuvent solliciter des aides sociales légales (Allocation Personnalisée d'Autonomie - Revenu de Solidarité Active - Contrat d'Engagement Réciproque - Complémentaire Solidarité Santé, ...).

Les aides sociales de la commune dépassent le cadre de la loi et initient elles-mêmes les actions de solidarité. Elles interviennent au niveau local et sont impulsées par la commune. Le CCAS permet à la municipalité de prévenir et lutter contre le non-recours aux aides en s'assurant que chacun puisse bénéficier des aides auxquelles il a droit.

Les missions du C.C.A.S sont définies en la matière de manière générale par l'article L. 123-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles : « le C.C.A.S. anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées ».

Le Décret de 1995 précise encore que le C.C.A.S. peut intervenir sous la forme de prestations en nature ou en espèces, remboursables ou non. C'est essentiellement dans le cadre de cette aide facultative que **s'exprime la politique sociale du C.C.A.S.** et que se dessinent ses priorités d'action : ponctuelles ou durables de soutien à la population, adaptées à des publics spécifiques (enfants, personnes handicapées, personnes âgées, jeunes, familles, personnes en insertion, personnes sans domicile fixe, ...).

La diversité des prestations du CCAS doivent permettre une certaine souplesse et réactivité ce qui constitue une réponse de proximité et s'inscrit dans une tradition de solidarité envers les plus démunis.

Le CCAS propose plusieurs aides facultatives *en direction des ménages en difficultés* telles que :

- Coupon sport en permettant l'accès aux activités sportives
- L'épicerie sociale
- L'aide au paiement des factures d'énergie,
- Aide au paiement de la restauration scolaire et du temps périscolaire

En 2019, 4 dossiers de demandes d'aides de l'action sociale de la commune ont été constitués auprès du CCAS pour le paiement de la cantine scolaire et 3 pour le paiement des temps périscolaires.

Une convention annuelle est signée entre le CCAS de Saint-Cannat et le Réseau National des Epiceries Sociales et Solidaires.

Une convention annuelle est signée entre la Mairie via le CCAS et EDF afin de pouvoir mettre en place un échéancier d'électricité pour les personnes les plus démunies.



D'autres accompagnements du CCAS sont possible. Ils peuvent être mis en place sans « coûts supplémentaires ». Parmi ces accompagnements, nous pouvons identifier :

- la mise en place d'une veille sociale et légale pour informer sur les droits à la sécurité sociale, à la prévoyance, à l'invalidité, aux Accidents de Travail/Maladies Professionnelles,
- Un accompagnement à la retraite : informations sur la régularisation de carrières, les liquidations toutes caisses,
- Un accompagnement en faveur du Handicap : informations et orientations sur les droits MDPH,
- Un accompagnement en faveur Logement, location, accession : Action logement, FSL, CAF, lien avec agence immobilière de la commune,
- Un accompagnement en faveur de l'emploi avec des informations législatives et légales sur le pôle emploi, l'aide à la création de cv et recherches emplois, les droits CPF,
- Un accompagnement en faveur des familles (séparation, enfance, dépendance, accompagnement suite à un décès,
- Des Aides aux démarches administratives, rédactions de courrier,
- Un accompagnement sur la gestion d'un budget, d'un surendettement, des difficultés financières,
- Un accompagnement Juridique,
- Un accompagnement pour les Impôts (déclaration, demande échéancier, questions,
- Un accompagnement d'écoute et de soutien.

6/ Un niveau de formation élevé

En corrélation avec les catégories socio-professionnelles, Saint-Cannat montre un niveau de formation plus élevé que dans d'autres territoires.

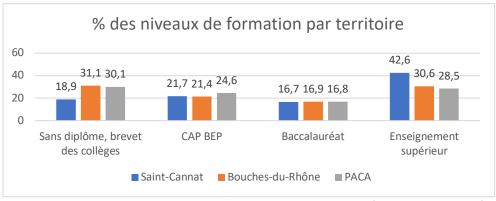
Entre 2008 et 2018, les niveaux les plus bas « aucun diplôme » et « brevet des collèges » ont diminué de façon significative :

- -10% pour le premier,
- -1,6% pour le second.

Sur la même période, les niveaux « CAP » et « Baccalauréat » sont restés stables.

Quant au niveau « enseignement supérieur » (c'est-à-dire après le baccalauréat), il a augmenté de plus de 11%.

En comparaison avec 2 autres échelles (départementale et régionale), la présence de l'enseignement supérieur dans la population est flagrante.



(Source: Insee 2018)



Des opérations de développement économique : pourvoyeuses d'emplois ?

Il est à noter que des projets de développement économique municipaux et privés sont en cours et en prévision sur la commune. Ils sont :

- Un pôle d'activités et de santé à l'Espace Daumas,
 - Livraison prévue au 1^{er} semestre 2022
- La réhabilitation et l'agrandissement de la cave de la Bargemone et des vignes en culture
 - Livraison prévue pour 2023
- La suppression de la casse automobile remplacée par un bâtiment commercial livraison prévue fin 2022
- L'extension du U Express en Super U avec une station-service,
 - Le permis a été accordé en 2021
- 3 nouveaux bâtiments d'activité /Plan d'Aïgues situés au-dessus du Village des automates
 - Projet d'entrepôts et de bureaux classé zone économique
- Une extension de la zone de la pile de 4,5 hectares comprenant 19 lots appelée « ZAC de la diligence » qui accueillera une zone d'activité tertiaires sans logement,
 - Compétence métropole livraison prévue pour fin 2024
- Une plateforme sportive avec un gymnase et des tennis couverts livré fin 2021.

Ces projets pourraient être et devenir des pourvoyeurs de nouveaux emplois comme l'implantation du Mac Donald et du U Express.

Caractéristiques et constats

Saint-Cannat montre un niveau de formation et de vie plus élevé que les territoires de comparaison.

Il existe une dynamique de petites entreprises. Les salariés ont majoritairement accès au marché de l'emploi sur les villes alentours et les 3 grands pôles d'activité : Aix-en-Provence, Marseille et Avignon.

La Mairie communique via sa page Facebook des offres d'emploi et des évènements tels que le village des recruteurs organisé en Pays d'Aix.

Le chômage, les demandes à l'épicerie sociale et solidaire et les demandes d'aides sociales auprès du CCAS semblent stables. Pour autant, il sera nécessaire d'actualiser l'ensemble de ces données avec le prochain recensement.

Des projets de développement économique sont nombreux et viennent compléter les programmes de constructions.





En résumé

Des établissements composés d'un nombre faible de salariés (moins de 10 salariés).

Une grande majorité des emplois sur la commune sont des emplois salariés.

Un taux d'activité plus élevé que sur les autres territoires

Moins de 5% des actifs utilisent les transports en commun.

Les catégories socio-professionnelles intellectuelles représentées en plus grand nombre que sur d'autres territoires

Le niveau de formation et de salaire confirme la tendance de classes moyenne et supérieure qui vont en augmentant depuis 10 ans.

Le chômage quant à lui est plus marqué chez les jeunes.

Des ménages qui fréquentent l'épicerie sociale et solidaire dont des familles monoparentales.

Des nouveaux projets qui peuvent proposer de nouveaux emplois.

2 associations de commerçants et d'entreprises implantées sur la commune.



Thématique 4 : Santé - Séniors - Handicap

En France, la population des plus de 60 ans représente plus de 25,90% et tend à augmenter dans les années à venir. L'Insee projette deux fois plus de personnes de 75 ans et plus d'ici l'horizon 2070.

Le vieillissement de la population aura une incidence directe sur l'évaluation des besoins à satisfaire au niveau des équipements, des logements, de l'offre de transports, de l'autonomie. En 2060, 1 personne sur 3 aura plus de 60 ans.

		Proportion en % des				
Année	Population au 1er janvier (en milliers)	0-19 ans	20-64 ans	65-74 ans	75-84 ans	85 ans ou plus
2021	67 407	23,9	55,4	11,2	6,1	3,
2030	68 554	22,4	53,7	11,4	8,8	3,
2040	69 224	21,2	52,4	11,6	9,4	5,
2050	69 208	21,5	51,2	10,9	9,9	6,
2060	68 675	21,0	50,9	11,0	9,7	7,
2070	68 103	20,2	50,9	11,1	10,0	7.

La population des plus de 55 ans issus du baby-boom, est une population dynamique, parfois encore en activité. Elle consomme, s'informe et libérée de ses emprunts, elle est propriétaire de son logement.

C'est le plus souvent autour de 75 ans soit pour des raisons physiques ou autres, qu'il peut y avoir une perte d'autonomie demandant assistance et protection.

Les plus âgés, à partir de 85 ans que nous pourrions appelés le « 4^{ème} âge » fait son entrée dans la dépendance.

1/ Une commune qui vieillit au rythme du baby-boom

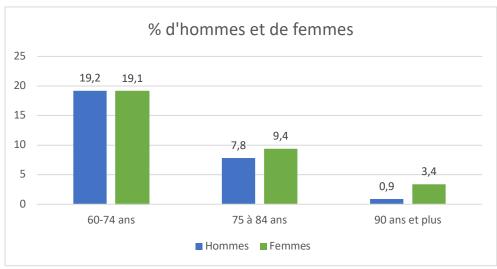
Concernant la région PACA, 1 471 436 personnes ont plus de 60 ans ce qui représente un taux de 29,10%.

Au niveau du département des Bouches-du-Rhône, les personnes de plus de 60 ans sont au nombre de 533 480 personnes soit 26,30%.

Pour la commune de Saint-Cannat, le taux est de 30%. Il est à noter que le taux est plus important chez les 60-74 ans que chez les 75 ans et plus.



A Saint-Cannat, si les 60-74 ans voient leur proportion hommes femmes quasiment identique, l'écart se creuse en les deux sexes au fur et à mesure de l'avancée en âge.



(Source: Insee 2018)

Un nombre conséquent de personnes vivant seules

En France, la population des personnes vivant seules est composée de plus d'un quart (27,7 % en 2018) de personnes âgées de plus de 65 ans.

Avec l'âge, cette proportion s'accroit considérablement et le fait de vivre seul, notamment pour les personnes qui ne l'ont pas choisi, favorise souvent l'isolement social.

La période à partir de 80/85 ans qui correspond à l'entrée dans la dépendance, coïncide de façon plus aiguë avec la problématique de l'isolement social qui accélère la perte d'autonomie.

Pour l'Insee : l'isolement social ou relationnel se mesure au regard de la qualité et la périodicité des contacts.

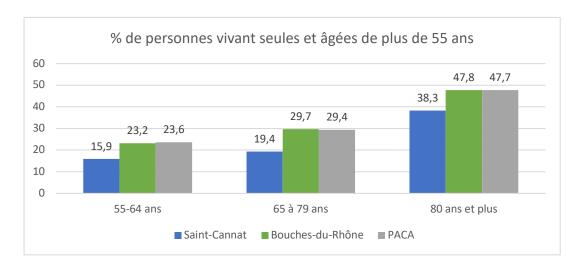
Sur la commune de Saint-Cannat, à partir de 55 ans, le pourcentage de personnes vivant seules augmente considérablement avec l'âge :

- 15,9% vivent seuls entre 55 et 64 ans,
- 19,4% vivent seuls entre 65 et 79 ans,
- 38,3% vivent seuls à partir de 80 ans.

Le taux le plus élevé concerne les plus de 80 ans, âge du « 4^{ème} âge » qui voit l'autonomie diminuer.

Si nous comparons avec d'autres territoires, nous observons que les moyennes de Saint-Cannat concernant les 3 tranches d'âges sont inférieures à celle du département des Bouches-du-Rhône et de la Région PACA.





(Source: Insee 2018)

Une part importante de retraités

Les retraités sont classés par l'Insee, à partir de 55 ans, comme une catégorie socioprofessionnelle. 90% des retraités en France bénéficient d'une retraite personnelle au régime général.

A Saint-Cannat, la part des retraités représente 29,1% de l'ensemble de toutes les catégories confondues soit plus de 1350 personnes.

Ce taux connait une augmentation constante depuis 2008 sur la commune et de façon plus largement sur tout le territoire national.

Dans le département des Bouches-du-Rhône, l'âge moyen au départ à la retraite est de 63,3 ans.

Au 31 décembre 2020, la Carsat (Caisse d'Assurance Retraite et de la SAnté au Travail), sur le département des Bouches-du-Rhône, précise que le nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités est 7,4%.

A l'échelle régionale, le pourcentage diminue à 6,5%.

Les chiffres par commune ne sont pas communiqués et nous pouvons émettre l'hypothèse d'une représentation de 6 à 7% sur la commune.

Enfin, le montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général est de 776€ sur le département 13.

Les chiffres de l'épicerie sociale et solidaire de Saint-Cannat, depuis 2019, montre l'accueil de 8 personnes de plus de 65 ans chaque année sur un chiffre estimé de 1350 personnes des plus de 55 ans soit 0,5%.



Un état des lieux général du logement des retraités

La loi de 2005 a permis d'augmenter le financement du volet prévention ainsi que le volet de l'adaptation du logement.

73 % des ménages retraités sont propriétaires de leur résidence principale et 3 ménages sur 4 (soit 76 %) sont propriétaires d'au moins un logement, que ce soit leur résidence principale, leur résidence secondaire, un logement mis en location ou encore un logement vacant.

L'adaptation du logement est traitée dans le volet dépendance des différentes mesures proposées par la loi ASV (Adaptation de la Société au Vieillissement) de décembre 2015. L'objectif est de favoriser le maintien à domicile.

Enfin, il y a nécessité d'une mise aux normes PMR du parc de l'habitat locatif social ou non. Le secteur locatif social, d'après l'Insee, compte 25% de locataires de plus de 60 ans, 10% de locataires de plus de 75 ans.

La mobilité

La mobilité des personnes âgées peut s'identifier à 2 périodes :

- La première période, lors de l'âge de la retraite quand les « seniors mobiles » de plus de 60 ans. Ils décident de déménager pour une raison personnelle, telle que se rapprocher des enfants ou petits-enfants, à cause du décès d'un conjoint ou d'aller s'installer dans une région avec un meilleur climat.
- La deuxième période, c'est celle du « 4ème âge » lors de l'arrivé à l'âge de la dépendance, un déménagement nécessaire est dû à leur état de santé.

Un bus communal à la demande est mis à disposition par la Métropole. Il permet à toute personne, âgées et/ou handicapées ou non, de solliciter un trajet pour faire des courses ou se rendre à un rendez-vous médical. Il est présent sur la commune depuis 2020.

2/ Le handicap

La loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » pose clairement le besoin de la société à s'adapter aux besoins des personnes différentes.

Elle impose l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite dans les logements, les espaces publics et la réhabilitation des immeubles existants mais également l'accès à la citoyenneté et à la scolarité.

La commune a engagé depuis plusieurs années un Agenda de la mobilité dont l'objet a été de réaliser des travaux d'accessibilité à tous les bâtiments publics : écoles, salles communales pour les associations, église, stage, tennis, piscine, etc.



Il y a plusieurs aides sociales légales. Ce sont des aides déléguées par conventionnement. Elles sont instruites à l'échelle communale ou intercommunale tout en restant soumise à décision de l'autorité référente. Elles sont :

- Allocation Adulte Handicapée (A.A.H.)
- Prestation de Service Handicap (P.C.H.)
- Allocation Compensation Tierce Personne (A.C.T.P.)
- Carte d'invalidité
- Carte de stationnement
- Reconnaissance travailleur handicapé Foyer d'hébergement

Le CCAS de Saint-Cannat accompagne les administrés pour l'ensemble de ces aides sociales légales.

Les données du CCAS montrent que les dossiers de demandes d'AAH* (Allocation aux Adultes Handicapés) déposées en 2018 étaient de 11.

En 2019 et 2020, 4 dossiers ont été déposés respectivement.

La CAF communique 42 bénéficiaires d'AAH sur 807 allocataires en 2018 ce qui représente 5,2% des allocataires.

Le CCAS aurait traité 26% des demandes d'AAH sur la commune en 2018.

Pour percevoir l'AAH*, seules les personnes d'au moins 20 ans ou au moins 16 ans pour un jeune qui n'est plus considéré à la charge de ses parents, habitant de façon permanente en France et possédant un titre de séjour peuvent bénéficier de cette prestation. En 2021, le montant de l'AAH est de 458,29€. Cette prestation est versée sous condition de ressources.

Quant à l'AEEH* (Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé), c'est une aide financière destinée à compenser vos dépenses liées à la situation de handicap de votre enfant de moins de 20 ans. L'AEEH est versée aux parents. Elle peut être complétée, dans certains cas, par d'autres allocations. Le montant de l'AEEH est de 132,74 €.

3/ La dépendance

Il y a plusieurs aides sociales légales en direction des séniors. Ce sont des aides déléguées par conventionnement. Elles sont instruites à l'échelle communale ou intercommunale tout en restant soumise à décision de l'autorité référente. Elles sont :

- Frais d'hébergement
- Prise en charge des frais d'accueil de jour
- Obligation alimentaire

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie*, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2002, a été mise en place pour pallier la perte d'autonomie des seniors. Elle est versée par les Conseils départementaux. Pour en bénéficier, il faut avoir au moins 60 ans, résider en France et avoir besoin d'une assistance pour réaliser les actes de la vie quotidienne (faire sa toilette, se nourrir...) ou avoir besoin d'une surveillance régulière.



L'APA* répond aux besoins particuliers de chaque bénéficiaire et permet la prise en charge d'aides et de services diversifiés. Elle peut être attribuée à domicile ou financer une partie des frais liés à la dépendance en établissement.

À 85 ans, seulement 1 personne sur 5 est en perte d'autonomie. L'âge moyen d'entrée en perte d'autonomie est de 83 ans. En moyenne, seuls 8 % des plus de 60 ans sont considérés comme dépendants (bénéficiaires de l'APA).

La part des bénéficiaires de l'APA augmente fortement à partir de 75 ans :

- d'environ 3 % entre 70 à 74 ans,
- elle passe à 6 % pour les 75 à 79 ans,
- 13,5 % pour les 80 à 84 ans
- et près de 2 sur 5 à partir de 85 ans.

Selon l'Insee, le coût moyen par bénéficiaire de l'aide en établissement s'élève à 4 100 euros par an. Il a progressé de plus de 300 euros en 5 ans mais reste encore nettement inférieur à la dépense moyenne nationale (4 400 euros environ).

Le coût moyen par personne aidée à domicile s'élève à 4 500 euros, proche du montant national.

Même si toutes les personnes âgées ne seront pas nécessairement dépendantes, le vieillissement de la population engendre mécaniquement un accroissement du nombre de personnes âgées en perte d'autonomie.

En PACA comme en France, les bénéficiaires de l'APA ont majoritairement plus de 75 ans. Ils représentent 19% des personnes de plus de 75 ans contre 21% au niveau national.

Le département des Bouches-du-Rhône figure parmi les départements qui ont le taux les plus faibles à savoir 11,4%. (Insee 2013).

Le CCAS de Saint-Cannat accompagne les administrés pour l'ensemble de ces aides sociales légales.

Les demandes d'APA déposées au CCAS de Saint-Cannat depuis 2018 concernent uniquement des demandes de maintien à domicile (100% des demandes).

En 2018 et 2019, il y a eu 10 demandes d'APA avec maintien à domicile.

En 2020, ce sont :

- 7 dossiers d'APA qui ont été sollicités auprès du CCAS avec maintien à domicile.
- O7 dossiers d'aide à domicile/aide-ménagère pour les ménages gagnant en-dessous de 900€.
- 07 dossiers de mise en établissement pour les ménages gagnant en-dessous de 900€,
- 04 demandes MDPH.

Les associations d'aide à domicile et les EHPAD* (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendants) gèrent également les demandes d'APA ce qui rend difficilement réalisable un recensement pertinent sur le nombre de demandes annuelles sur la commune.



4/ Des équipements et services seniors à Saint-Cannat

Les équipements et associations

En 2021, la commune de Saint-Cannat recense :

- Un Établissement d'Hébergement pour Personnes âgées communal avec une capacité d'accueil de 58 lits dont 49 considérés comme des lits sociaux
- Un Établissement d'Hébergement pour Personnes âgées privé propose une capacité d'accueil de 109 lits,
- Un club des seniors qui nécessite une adhésion. Il est affilié à l'AS 13 (Action Solidarité 13) et ouvert 2 après-midis par semaine autour d'activités, de jeux et de détente et un atelier informatique. Des sorties sont également organisées toute l'année telles que Sète, Grau du Roi, ...

Un repas de noël est organisé chaque année et offert par la Municipalité aux séniors âgés de 70 ans.

Un minibus est mis à disposition par la commune pour faciliter les déplacements des séniors.

- Le foyer rural propose en journée des activités en direction des séniors. Parmi elles, les tournois amicaux de bridge, d'animations, d'évènements.
- L'association « la boule joyeuse » accueille les séniors autour de parties et pétanque et de concours. Plusieurs types de concours sont organisés : des concours hebdomadaires aux concours en équipes ou ouverts à tous et les concours officiels.
- L'association républicaine des anciens combattants cultive la mémoire de l'histoire et promeut les valeurs républicaines laïques.
- L'association des anciens combattants d'Algérie a une action de reconnaissance officielle de la guerre d'Algérie et de l'obtention de la reconnaissance des combattants.
- L'association des « Amis du vieux Saint-Cannat » qui propose des expositions et conférences historiques au Musée.

Les services existants

Les associations d'aide à domicile interviennent sur la commune et ne disposent pas de leur siège social sur la commune. Ces structures sont implantées principalement à Lambesc, Pelissanne, Salon-de-Provence, Aix-en-Provence. Parmi elle, Parmi elles, la clé des âges et l'ADMR assure une permanence une fois par mois au CCAS de Saint-Cannat

La Mairie de Saint-Cannat offre plusieurs services en direction des séniors.

La commune a mis en place en 2019 un pôle numérique afin de répondre à la fracture numérique, ce service destiné à l'ensemble de la population propose une aide aux démarches administratives sur internet. 81 personnes ont été accueillies au 1^{er} trimestre 2021.



Des repas sont proposés à la cantine scolaire une fois par semaine pour les séniors.

Un repas de noël organisé par le Club des séniors chaque année est offert par la Municipalité aux séniors âgés de 70 ans.

La municipalité a équipé le Club des séniors d'un véhicule de 9 places en 2020.

Une convention de partenariat annuelle est signée entre la commune et l'ASEPT PACA (Association Santé Education Prévention sur les Territoires). C'est le CCAS qui organise les actions liées à cette convention en direction des 60 ans et plus.

Son objectif est la mise en place d'ateliers de prévention de la perte d'autonomie sur la commune. Ce sont des ateliers collectifs de prévention.

Deux ateliers ont été mis en place :

- « La gymnastique cérébrale, travailler sa mémoire » : 10 ateliers tous les jeudi matin à la Salle Petite coopérative d'une durée de 2h,
- « Les gestes de 1ers secours en cas d'accidents domestiques » : 4 ateliers tous les jeudi matin à la Salle Yves Montand d'une durée de 2h.

Ils sont communiqués sur le compte Facebook de la ville.

Un partenariat entre la commune et la MISS (Maison Intercommunale Sport Santé) a été lancé avec l'association pilote Gymnastique Volontaire de Saint-Cannat (GVSC) depuis 2019. Ce dernier a été renouvelé en mars 2022.

Il s'agit de proposer des actions de prévention sportive sur ordonnances en direction des personnes souffrant d'un Affection de Longue Durée (diabète, cancers, affections cardiovasculaires) pour leur permettre une reprise d'activité physique.

Le partenariat a été pérennisé avec 4 associations : GVSC, Sport et loisirs, Foyer Rural et Tennis Club St Cannat. Parmi ces actions, nous identifions :

- Un cours collectif de gymnastique,
- Une section marche et marche nordique,
- Des séances de gym équilibre, douce, tonic, pilates
- Des actions d'aéro-dance, de renfort musculaire et de stretching

Pour les séniors, une fois par semaine, le CCAS organise pendant 1h30 une séance d'activité physique.

Une réflexion est en cours au sein de la Maire de Saint-Cannat sur l'opportunité de créer une Maison de Santé Pluriprofessionnelle. Cet établissement a pour objectif d'améliorer la qualité des prises en charge des patients et favoriser le maintien des services publics de santé de proximité.

Un accueil de jour est proposé dans les locaux de Caire-Val à l'EHPAD de Rognes. Il offre aux saint-cannadéens et à leurs aidants un accompagnement adapté aux personnes âgées présentant des troubles de la mémoire (Alzheimer ou apparentée).

Un transport est assuré avec un point de ramassage pour permettre aux usagers d'accéder au service.



Enfin, les services de santé. Ils sont au nombre de 52 à Saint-Cannat. Ils regroupent :

- La médecine générale,
- Les spécialités : dentiste, infirmière, aide-soignante auxiliaire de vie, sage-femme, psychothérapie, podologue, orthophoniste, kinésithérapeute à domicile et en cabinet, orthophoniste,
- Les médecines alternatives : sophrologie, naturopathie, médecine chinoise, ostéopathe, hypnothérapie, réflexologie.
- Un laboratoire d'analyses

Il y a également 2 EHPAD* installés sur la commune offrant un accueil soit public, soit privé.

Un pôle d'activité et de santé à l'Espace Daumas est en cours d'achèvement.



En résumé

Une population qui vieillit à Saint-Cannat comme en France et qui représente 30% de la population.

Des personnes seules plus particulièrement à partir de 80 ans

Une diminution des demandes d'aides sociales (AAH, APA) qu'il sera nécessaire de vérifier à la suite de la pandémie

Une grande diversité de professionnels de santé présente sur la commune

Un investissement engagé de la Mairie à travers des services, des conventions, des actions et des projets en direction des seniors dont un pôle numérique pour répondre à la fracture numérique. Ce pôle est accessible à toute la population.

Une dynamique associative qui répond aux 3^{ème} et 4^{ème} âge.

Les activités associatives s'organisent avec l'implication et l'engagement de nombreux bénévoles.

Des données difficiles à trouver à un échelon communal voir départemental et des études peu nombreuses et datant de plusieurs années.



Partie 4 : Présentation du premier cycle de rencontres avec la société civile

Cinq rencontres de deux heures chacune ont été organisées avec la société civile à l'initiative de la Mairie.

Elles ont eu lieu entre le 28 juin 2021 et le 15 juillet 2021. Elles ont rassemblé en moyenne une dizaine de personnes par rencontre de 18h30 à 20h30.

Ces dernières se sont déroulées à partir des thématiques suivantes :

- 28/06 : petite enfance, enfance, jeunesse
- 05/07 : santé, handicap et publics fragiles
- 07/07 : séniors
- 12/07 : vie économique, emploi, formation
- 15/07 : familles.

La consigne était d'échanger et de partager, à partir de la thématique, ses analyses, ses observations tel un état des lieux. L'objectif visé n'était pas d'identifier des pistes d'actions ni de trouver des solutions. Néanmoins, certaines propositions ont été formulées au fil des échanges.

Les propos et propositions retenus, présentés ci-dessous par thématiques, découlent des analyses de la consultante.

1/ La thématique : petite enfance, enfance, jeunesse

Les ressentis dans les échanges :

Des activités sportives qui semblent être en nombre.

Concernant la tranche d'âge des plus de 15 ans, il est soulevé le besoin d'un lieu d'accueil pour les jeunes à partir de 15 ans et la création d'évènements et de manifestations pour la vie après lycée.

Une communication en direction des jeunes adultes semble être à développer.

Saint-Cannat connaît une mixité sociale au sein du village avec un esprit de village et un sentiment d'appartenance présent

Il est souligné l'existence de partenariats tels que la Mission Locale, la MDA 13, les associations sportives et de loisirs en faveur des jeunes.

Il semble qu'une problématique de logements pour les jeunes qui souhaitent s'installer ou revenir au village soit présente d'où l'aide du CCAS et plus particulièrement pour les jeunes en difficultés socio-économiques.



Les pistes et les idées proposées :

- Créer un lieu de vie moderne, équipé des nouvelles technologies pour les plus de 15 ans/25 ans
- Créer un lieu intergénérationnel
- Créer des partenariats avec des associations d'étudiants
- Communiquer sur le bureau de l'emploi et CCAS manquant de visibilité plus particulièrement pour cette tranche d'âge dans l'objectif de mieux accompagner les jeunes adultes
- Créer un Conseil Municipal des Jeunes
- Créer un salon de l'orientation, de la formation, de l'emploi et des entreprises

L'existant :

Une dynamique associative est présente sur la commune et diffusées via le compte Facebook et le site.

Un accueil des 15/18 ans est proposé sur la commune.

La dynamique partenariale est engagée avec de nombreux partenaires en direction des jeunes. Le CCAS a sa place dans cette dynamique. Le travail engagé dans le cadre de la CTG va également dans ce sens.

Enfin, concernant les logements en direction des jeunes, la réponse est proposée via les programmes de construction engagés sur la commune.

2/ La thématique : santé, handicap et publics fragiles.

Les ressentis dans les échanges :

Sur la thématique de la santé :

Il a été exprimé le besoin de pédiatre et de créer des espaces d'accompagnement à la parentalité, aux enfants malades et en difficultés scolaires (DYS, handicap, ...)

Concernant les publics fragiles :

Le besoin d'accompagner les personnes dans la constitution des dossiers numériques (aide sociale, MDPH, AAH, services publics, invalidité, mobilité) a été soulevé comme celui d'accompagner des personnes isolées qui ne vont pas nécessairement à l'épicerie sociale. Les services de la mairie semblent dispersés.

Les pistes et les idées proposées :

- Besoin de projets d'action sociale sur la commune
- Maillage des réseaux interprofessionnels à engager pour favoriser les prises en charge et les dépistages et répondre aux besoins des habitants
- Meilleure visibilité et communication des services existants sur la commune

L'existant :

Sur la thématique de la santé, un pôle de santé sera livré dans les prochaines semaines. Le besoin d'un pédiatre peut y trouver une réponse.

Une réflexion est en cours au sein de la Maire de Saint-Cannat sur l'opportunité de créer une Maison de Santé Pluriprofessionnelle. Cet établissement pourrait également répondre aux besoins d'accompagnement des enfants malades et en difficultés. Il pourrait également favoriser le dépistage, la prise en charge des patients et les orienter.



Le travail mené dans le cadre de la CTG* avec les partenaires intègre les questions liées à l'accompagnement à la parentalité.

A propos des publics fragiles, le CCAS porte ces actions d'accompagnement et d'appui et peut être est-il simplement à rendre plus visible le CCAS et l'épicerie sociale et solidaire et toutes les actions menées sur le territoire communal.

3/ La thématique : seniors

Les ressentis dans les échanges :

Il est identifié l'existence de 2 groupes : les seniors actifs et les dépendants

Concernant les personnes dépendantes (plus de 80 ans), elles ont plus de risque d'être isolées, de vivre dans la solitude avec l'absence de relations humaines. Cette population est absente pour la grande majorité des réseaux sociaux.

L'accessibilité semble à améliorer en installant des bancs pour s'asseoir, en rendant certains trottoirs accessibles.

Il semble y avoir une méconnaissance des services (club du 3^{ème} âge, bibliothèque) et le besoin de personnels soignants.

Les seniors actifs : travaillent, ont des loisirs, se déplacent sur Salon et Aix pour le culturel, les manifestations, les évènements (spectacles, cinéma, théâtre, ...). Ils sont autonomes et de déplacent en fonction de leurs besoins.

Les pistes et les idées proposées :

- Partager les informations entre partenaires dans l'intérêt de l'usager
- Créer des binômes pour permettre aux plus âgés de sortir en journée = par la création d'une association d'entraide de bénévoles
- Organiser des sorties en bus pour des évènements, festivals, ..., pour les séniors avec la possibilité d'être accompagné de leurs familles
- Instaurer une dynamique intergénérationnelle : repas dansant, Aïoli, orchestre, thé dansant, fête 14 juillet, loto ouverte à tous et à toutes.
- Faciliter la mobilité au sein du village avec des espaces prévus pour s'asseoir et favoriser la vie sociale

L'existant:

Une dynamique associative et municipale de services, d'actions en direction des séniors est très présente sur la commune. De multiples associations proposent une diversité d'activités. La mobilité est favorisée par la mise à disposition d'un minibus par la commune afin de favoriser les déplacements des séniors.

Quant à la dynamique intergénérationnelle, elle existe à travers les évènements, les repas des séniors à l'école, les manifestations, les concours de boule. Les sorties sont des réponses apportées par le Club du 3ème âge et le foyer rural.

La Mairie a signé une convention avec le Réseau National des Epiceries Sociales et Solidaires dans l'objectif d'accompagner les ménages les plus fragiles. Le but de la commune est de poursuivre le développement de l'épicerie solidaire en proposant toujours plus de produits locaux et biologiques et la mise en place d'ateliers sur le bien manger.





4/ La thématique : vie économique, emploi, formation

Les ressentis dans les échanges :

Une zone de la pile est dynamique. Pour autant, certains soulève le besoin de services complémentaires tels que : hôtels, concessionnaire, chaussures, jouets, vêtements, poissonnerie, fromagerie, ...

L'idée de produits livrables à domicile a été évoqué : comment fédérer les commerces locaux et créer de l'emploi ? Quels services proposés aux habitants ?

Il est difficile de trouver un local commercial pour s'implanter.

Les entreprises locales semblent rencontrer des difficultés de recrutement : quel rôle peut jouer le BME ? centralisateur ? Mise en relation ? créateur d'évènements ? Quant aux apprentis : il est précisé les problèmes de mobilité et de logement des jeunes qui freine les embauches.

La population s'installe de plus en plus loin, l'idée de pistes cyclables serait à développer afin de diminuer le trafic. L'arrivée de la déviation : quelle anticipation sur l'organisation de la commune ?

Dynamique d'emploi avec Lambesc, Éguilles et Rognes à créer, à développer Manque des terrasses, d'espaces de vie collectifs

Les pistes et les idées proposées :

- Créer un évènement récurrent autour de l'apprentissage, de la formation de la découverte des métiers en lien avec les établissements scolaires et les entreprises.
- Organiser des évènements partenaires/entreprises : petit-déjeuner, apéro de l'emploi, ...
- Créer un espace au sein de la cave coopérative
- Fédérer les acteurs Mission Locale, bureau de l'emploi, APAEP, Association des métiers, PLIE, Pôle emploi, CCI, Chambre des métiers, ...

L'existant:

Il existe deux associations de commerçants : l'association des commerçants de la Pile et Vitrine et Métiers. Elles organisent et proposent des évènements, des café-entreprises, des réunions. L'APAEP travaille en réseau avec les communes environnantes.

Le CCAS peut organiser et proposer des sessions de recrutements comme il l'a déjà effectué auparavant (Mc Donald, U express). La convention entre la Mairie et la Mission Locale œuvre également dans ce sens pour les 16-25 ans.

Le BME de Saint-Cannat travaille en réseau avec d'autres BME. Il est en lien avec la Mission Locale, le Pôle Emploi, l'APAEP, etc. Les offres d'emplois et les opérations de recrutements sont diffusées sur le site de la Mairie et sur sa page Facebook.



5/ La thématique : familles

Les ressentis dans les échanges :

Une génération différente de la précédente

Des parents plus présents, plus exigeants et individualistes.

Des valeurs qui ont changé, moins d'investissement dans le bien commun, plutôt dans la consommation

Difficulté à créer du changement, rend l'intégration de nouveaux arrivants parfois difficile

Des besoins s'expriment :

- Besoin d'aide bénévole
- Besoin d'espace de vie sociale collective
- Besoin d'espace extérieur famille (Cf. parc de Lambesc) pour favoriser les échanges, les rassemblements pour les familles
- Besoin de mobiliser les familles, « ce sont toujours les mêmes qui sont présentes »
- Besoin d'une vie nocturne

Problème de la nationale 7 à traverser, des espaces parfois difficilement accessibles (trottoirs).

Les pistes et les idées proposées :

- Créer un espace sécurisé pour les familles
- Créer un espace sur le thème de la parentalité
- Favoriser une meilleure accessibilité et mobilité au cœur du village (sécurisant pour la traversée de la nationale 7)
- Créer une dynamique nouvelle du village avec une vie nocturne et des évènements
- Créer des services de vie sociale (bar, restaurant) dans un espace sécurisé
- Aménager l'environnement autour du skate park

L'existant:

Des services sont proposés en direction des familles et des enfants telles que l'aide aux devoirs. Des évènements sont organisés autour de la parentalité comme des cafés-parents, des débats organisés à la crèche et à l'AIL.

Dans le cadre de la CTG* une réflexion est en cours sur des projets autour de la parentalité. Le parc de la seigneurie accueille un complexe sportif avec un projet d'aménagement qui pourra répondre au besoin de rassemblement sécurisé des familles.

Des projets d'aménagement sont en cours dans les écoles.

Un accueil des nouveaux arrivants est proposé par la Mairie.



Partie 5 : Présentation du second cycle de rencontres avec la société civile

Deux rencontres ont suivi les cinq premières. Il s'agissait de proposer à la société civile d'apporter et de partager des réflexions à partir de thématiques transversales. Elles ont eu lieu les 18 et 19 novembre 2021 de 18h30 à 20h30.

3 groupes ont travaillé lors de la première rencontre avec chacun un thème :

- Les services à la population
- Le bien-vivre à Saint-Cannat
- Saint-Cannat dans le territoire environnant

Lors de la seconde rencontre, deux groupes ont été organisés avec chacun un thème :

- Thème du 1^{er} groupe : Saint-Cannat dans le territoire environnant
- Thème du second groupe : Le bien-vivre à Saint-Cannat et les services à la population

Trois questions étaient posées pour accompagner les groupes dans leurs réflexions et propositions :

- Qu'observez-vous aujourd'hui (faits, chiffres...)?
- Qu'en pensez-vous?
- Qu'imaginez-vous demain ? Qu'aimeriez-vous demain ?

Les analyses et les propositions de ces deux rencontres ont été intégrées dans le plan d'action et les axes de travail en partie 6.



Partie 6 : Le plan d'actions et les axes de travail

La formalisation d'un plan d'action a pour objectif de pouvoir répondre aux besoins des différents publics.

Ce plan d'action proposé s'articule autour de 5 axes, chacun décliné en actions concrètes à mettre en œuvre de façon échelonné. Ces axes sont proposés comme des préconisations et sont de la décision du CCAS et de sa municipalité.

Il découle du travail d'analyse quantitative et qualitatif réalisé dans le cadre des 2 cycles de rencontres avec la société civile.

Axe 1 : Développer une synergie avec le monde économique local

Action 1 : Améliorer la circulation d'informations au sujet des missions et des actions du CCAS en matière d'emploi, de recrutement, d'accompagnement vers l'emploi.

Action 2 : Structurer le réseau partenarial des entreprises locales avec les partenaires de l'emploi et de l'insertion pour favoriser le recrutement et le développement des entreprises locales et de leurs services.

Axe 2 : Structurer l'offre en direction de la jeunesse

Action 1 : Renforcer l'action de la commune en matière de réponse médicale (accueil pédiatrique, accompagnement enfants malades, difficultés de scolarité) pour accompagner enfants et parents dans les soins

Action 2 : Développer le soutien à la parentalité via des actions, services pour accompagner et soutenir les parents dans l'exercice de leur fonction parentale

Action 3 : Réfléchir au sujet des plus de 20 ans et d'une vie nocturne

Action 4 : Améliorer l'environnement du skate-park pour favoriser une appropriation des enfants et des familles.

Axe 3: Renforcer les besoins face au vieillissement

Action 1 : Maintenir les activités et services proposés sur la commune

Action 2 : Rendre visible l'existence du minibus et de ses possibilités (courses, rendez-vous médical)



Action 3 : Entretenir les échanges intergénérationnels via des lieux publics (cave coopérative, seigneurie, ...), des évènements et manifestations organisées et du mobilier urbain qui favorise les échanges sans dimension d'engagement

Action 4 : Structurer un réseau de partenaires locaux dans l'optique de partager des informations et des problématiques émergentes sur cette thématique du vieillissement.

Axe 4 : Améliorer l'espace urbain tout en renforçant la politique environnementale

Action 1: Installer des bancs publics

Action 2 : Créer des « local vélo, trottinette » à proximité des arrêts de bus

Action 3: Amener des parkings voiture avec des secteurs de co-voiturage

Action 4 : Développer une signalétique « verte » pour des pistes cyclables à inventer pour se déplacer en toute sécurité dans le village malgré le trafic quotidien sur la RD7

Action 5 : Tout mettre en œuvre pour faire aboutir le projet de la déviation

Action 5 : Continuer à investir dans un éclairage public plus économe et écologique.

Axe 5: Renforcer la communication du CCAS et de la commune

Action 1 : Donner de la visibilité à l'existant par une signalétique du CCAS, de l'Epicerie Sociale et Solidaire et des services de la mairie.

Action 2 : Rendre accessible les informations au public rencontrant des difficultés (exemple : guide)